

Recherche sur la situation linguistique de Biarritz au XVIIIème siècle

Hector Iglesias

► **To cite this version:**

Hector Iglesias. Recherche sur la situation linguistique de Biarritz au XVIIIème siècle. Bulletin du Musée Basque - Revue des Etudes et Recherches Basques, 1996, pp.109-150. artxibo-00321758

HAL Id: artxibo-00321758

<https://artxiker.ccsd.cnrs.fr/artxibo-00321758>

Submitted on 15 Sep 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Recherche

sur la situation linguistique

de Biarritz au XVIII^e siècle

Hector IGLESIAS

h.iglesias@biarritz.fr

I. Introduction

C'est un fait connu que jusque dans les années 1950 la plupart des Biarrots parlaient couramment un des parlers occitans parmi les plus célèbres : l'occitan de Gascogne. Un genre de gascon que René Cuzacq ira jusqu'à qualifier dans l'un de ses ouvrages¹ de « gascon spécial », c'est-à-dire, précisera-t-il, « le gascon de Biarritz ».

Philippe Veyrin² cite quelques variétés de Gascons ainsi que le nom, ou surnom, qu'ils se donnent, voire qu'on leur donne :

« Les Gascons limitrophes du Pays Basque, écrit-il, sont les Landais — les **Lanusquets**, comme ils s'appellent eux-mêmes — d'entre Chalosse et Marensin. Une variété toute voisine, qui nous touche encore de plus près, ce sont les **Charnègous**, élément constitutif toujours prépondérant de la population bayonnaise ; on le retrouvait aussi naguère à Anglet et à Biarritz, quand le fond local y avait été moins submergé par des apports étrangers ».

Notre auteur fait allusion aux populations attirés par le prestige dont jouissait Biarritz à la fin du siècle dernier, apport d'étrangers, en grande majorité des Français et des Espagnols, qui se prolongea tout au long de notre siècle.

En outre, c'est un fait connu que les **Charnègous** tirent leur surnom du terme gascon **charnègou, -gue**, « métis », mot qui prendrait souvent « un sens méprisant » puisqu'il « désigne parfois un hors-venu, un étranger à la commune où il s'est marié, établi »³.

¹ CUZACQ, R., *A travers le folklore du Sud-Ouest*, 1951, p. 35.

² *Les Basques*, Ed. Artaud, 5^e édition 1975, p. 68.

³ PALAY, S., *Dictionnaire du gascon et du béarnais moderne*, Ed. du CNRS, 3^e édition, 1980.

Ce vocable désignait donc une population métissée : celle constituée par la majeure partie des anciens habitants de Bayonne, d'Anglet et de Biarritz.

Mais avec qui étaient métissées ces populations du Bas-Adour ?

Elles ne l'étaient pas avec les « apports étrangers » auxquels fait allusion Philippe Veyrin puisque bien avant que ces derniers ne submergent le fond local du Bas-Adour, le terme **charnègou** désignait déjà les Biarrots de souche.

C'est un fait acquis aujourd'hui que les Biarrots, en basque **Miarritzar** ou **Biarriztar** « habitant, originaire de Biarritz »⁴, et on pourrait assurément en dire autant, bien que cela ne fasse pas l'objet du présent article, des Angloys, en basque **Angeluar**, sont issus, pour la très grande majorité d'entre eux, de la fusion qui s'est opérée entre une population autochtone d'origine basque et diverses populations d'origine gasconne, et en général occitane, qui, par vagues successives et, à une époque relativement récente, de plus en plus nombreuses, sont venues se superposer au substrat « basco-biarrot » originel⁵.

Des auteurs tels que Julien Vinson, Augustin Chaho, Henri Gavel, René Lafon, Pierre Lhande, M. de Joantho, le chanoine Larre⁶, curé de l'église Sainte-Eugénie au début du siècle, et plus récemment Eugène Goyheneche, Jean-Baptiste Orpustan, Jean Laborde, Pierre Laborde, etc. sont d'accord sur la question. En effet, tous s'accordent peu ou prou sur la « basquité » ou « basquitude » originelle de ce Biarritz primitif.

En sorte qu'à une époque historique donnée, on admet communément que les Biarrots étaient basques, le vocable « basque » devant être pris ici dans son acception linguistique et uniquement linguistique ; c'est-à-dire que leur langue vernaculaire était le vieil idiome basque.

Probablement pour des raisons socio-linguistiques complexes et mal connues expliquant, entre autres, le fait que l'usage d'un idiome, par exemple l'occitan ou le français, ait pu à une certaine époque être considéré par une élite comme étant plus prestigieux que l'emploi d'une autre langue, souvent vernaculaire, et

⁴ Le terme **-tar / -ar** étant un vieux suffixe basque à partir duquel on forme, entre autres, des noms de peuples.

⁵ Un de nos grand-oncles correspondait parfaitement à cette définition de l'archétype du Biarrot de souche **charnègou** des XIX^e et XX^e siècles. Héritier de la maison biarrote de « **Harcet** », il était le fils de « Marie **Dirassin** » (patronyme basque) et « Jean-Baptiste Bouesse », ce dernier étant à son tour le fils de « Jean-Baptiste Bouesse » et « Gracieuse **Mendiboure** » (patronyme basque). Cet exemple illustre bien les propos de Phillippe Veyrin.

⁶ LARRE, G., « Biarritz », **Conférence donnée au Grand Séminaire de Bayonne** le 14 février 1927.

socio-économiques⁷ qui ne font pas l'objet de la présente étude, les **Biarriztar** ou **Miarriztar** abandonnèrent progressivement l'usage de leur langue ancestrale.

Ces habitants de Biarritz qui se mirent progressivement à parler l'occitan de Gascogne — et que l'on appellera désormais **Biarrots**, avec suffixe roman **-òt**, et parfois au XIX^e siècle **Biarriziens** — durent conserver cependant, dans leur façon de parler gascon, certains traits propres à leur langue première⁸, l'euskarien⁹ ; cela pourrait expliquer, bien que cela ne fasse pas non plus l'objet de cet article, la spécificité de l'ancien dialecte « gascon de Biarritz » à laquelle faisait allusion René Cuzacq.

Il existe cependant une difficulté : celle qui consiste à dater de façon précise le phénomène de recul géographique qu'a expérimenté, à travers les siècles, la langue basque à Biarritz.

Côté transpyrénéen, le phénomène du recul linguistique de la langue basque peut être daté de manière plus ou moins sûre grâce notamment aux divers travaux d'auteurs¹⁰ tels que le prince Louis-Lucien Bonaparte, Resurrección de Azkue,

⁷ Facteurs socio-économiques découlant très probablement des activités de pêche et de commerce qu'induisait la proximité de la cité bayonnaise, ville marchande et administrative où la présence du parler gascon parmi les élites marchandes devait être considérable. La proximité d'un important centre urbain comme Bayonne dut probablement jouer un rôle prépondérant dans la débasquisation puis postérieure gasconisation de Biarritz. A ce propos, on peut, à certains égards du moins, comparer cette situation de diglossie et de régression de l'**euskara** avec le processus de débasquisation que connurent certaines régions de Haute-Navarre, JIMENO JURÍO, J.-J., « Causas del retroceso del euskera en el valle de Allín (Navarra) », **Fontes Linguae Vasconum** n° 67, 1994.

⁸ ALLIÈRES, J., « Basque et Gascon », **La langue basque parmi les autres : influences et comparaisons**, pp. 17-24, Ed. Izpegi, Saint-Etienne-de-Baïgorry, 1994.

⁹ De nos jours, il est communément admis que les noms de peuple « Gascon » et « Basque » (**Basclí** dans le **Codex Calixtinus** du pèlerin Aymeric Picaud) sont issus tous les deux du nom de peuple « **Vascones** ». On sait que la langue aquitannique a exercé une très grande influence sur la genèse de l'occitan de Gascogne. JACQUES ALLIÈRES, **Les Basques**, Collection **Que sais-je ?**, PUF., 3^e édition mise à jour 1986, pp. 19-20, énumère les traits phonétiques (il en existe d'autres, phonologiques notamment) par lesquels les parlers gascons se distinguent des parlers languedociens qui les bordent. D'après notre auteur, ces Aquitains étaient vraisemblablement des proto-Basques ; fait qui corrobore les dires de G. RÖHLFS, **Le Gascon : Etudes de philologie pyrénéenne**. Tübingen-Pau, 1970. On réalise à présent à quel point les affinités « basco-gasconnes » peuvent être étroites. Chose curieuse, le parler gascon — déjà très influencé, comme on l'a vu, par le substrat basque — aurait à nouveau été, lorsqu'il força le passage de l'Adour et s'implanta dans la partie nord-ouest du Labourd entre Bayonne et Biarritz, soumis à l'influence de la langue basque. Cette hypothèse expliquerait, si elle se confirmait, la particularité du gascon biarrot.

¹⁰ COLLECCION AUÑAMENDI, **Geografía histórica de la lengua vasca. I.**, s. XVI al XIX, 176 pages, Irigaray, Barandiarán, Munárriz, Michelena, etc., Editorial Auñamendi, 2^e ed., 1966 ; voir également **Geografía histórica de la lengua vasca. II.**, s. I al XVI, J. M. Lacarra, J. J. B. Merino Urrutia y otros, Editorial Auñamendi, 168 pages, 1966.

B. Estornés Lasa, Luis Villasante, Angel de Irigaray, Luis Michelena, E. de Munárriz Urtasun, Arturo Campión, Manuel de Lecuona, Juan Bautista Merino Urrutia, etc.

En revanche, ces mêmes auteurs, et d'autres, s'accordent pour dire que les limites du basque se sont maintenues stables jusqu'à nos jours dans la partie cis-pyrénéenne du Pays Basque ; et cela malgré, semble-t-il, de légères avancées, voire dans certains cas reculs, expérimentés par la langue dans certains endroits¹¹.

Ces phénomènes propres au Nord du Pays Basque ont été étudiés, entre autres, par Pierre-Paul Broca, Jean Séguy, André Tournier, René Lafon, etc. Ce dernier point, c'est-à-dire la stabilité de la frontière linguistique du basque et du gascon, supposée de longue date — « stationnaire depuis très longtemps » et dépourvue, ajoute Pierre-Paul Broca¹², « d'une zone intermédiaire analogue à celle que l'on observe en Espagne » —, a eu pour conséquence qu'aucun de ces auteurs n'ait ressenti la nécessité de dater de manière précise un quelconque recul de la frontière linguistique car « dans le fait, précise Pierre-Paul Broca en 1875, on ne connaît aucune localité où, de mémoire d'homme, l'une de ces langues ne se soit substituée à l'autre ».

Si ces auteurs admettent souvent dans leurs écrits, comme étant quelque chose de « fort probable »¹³, qu'à une époque Biarritz a été un village totalement bascophone, il ne semble pas pour autant qu'ils sachent dire exactement à quel moment il a cessé de l'être.

II. Problématique et hypothèse de travail

Le problème est donc le suivant : existe-t-il un témoignage direct, voire des indices, qui permettent de savoir exactement à partir de quelle époque la langue basque n'est plus employée à Biarritz ?

Le village de Biarritz a-t-il fait partie à un moment donné d'une zone intermédiaire bilingue basque-gascon, voire trilingue avec l'introduction progressive du français ?

Enfin, la convergence surprenante de trois dialectes basques différents dans le nord-ouest du Labourd¹⁴, non loin de Bayonne, pose un autre problème : quelle sorte

¹¹ TOURNIER, A., « Limites nord-est du Pays Basque », *Gure Herria*, n° 5, 1952, p. 259 ; voir également « Encore quelques mots sur les limites nord-est du Pays Basque », *Gure Herria*, 1953, p. 12.

¹² *Origine et répartition de la langue basque ; basques français et basques espagnols*, Paris, E. Leroux, 1875, pp. 44-45.

¹³ BROCA, P.- P., *Op. cit.*, p. 45.

¹⁴ LAFON, R., « La frontière linguistique du basque et du gascon », *Bulletin de la Société de Borda*, 1962, p. 288, souligne que « les linguistes constatent que le gascon a forcé le passage de l'Adour et s'est répandu dans la partie nord du Labourd, de Bayonne à Biarritz. La frontière, ici, offre un aspect curieux : celui d'un arc de courbe d'une quinzaine de km., sur lequel trois dialectes basques, dont l'un est représenté par deux

de dialecte basque a-t-on bien pu parlé à Biarritz, à l'époque où ce village était encore bascophone ?

L'hypothèse la plus probable est que la langue basque (probablement le dialecte labourdin proprement dit, voire le labourdin hybride) a été parlée à Biarritz par une partie des autochtones — et non pas par une population basque d'origine immigrée — au moins jusqu'au XVIII^e siècle ; époque à laquelle ce village labourdin appartenait déjà, probablement depuis longtemps, à une zone intermédiaire bilingue au sein de laquelle la langue basque, moribonde, a fini inévitablement par s'éteindre pour, mais c'est là un autre sujet, renaître curieusement au XIX^e et XX^e siècle à la suite de l'immigration d'un très grand nombre de domestiques bascophones.

En outre, qu'à une époque, jusqu'à présent difficile à cerner avec exactitude, il a existé à Biarritz une zone linguistique mixte est quelque chose de probable, car une langue ne peut se substituer — excepté dans des cas très particuliers d'invasions entraînant des déportations de populations entières, voire des génocides — du jour au lendemain à une autre.

Cette hypothèse n'est pas nouvelle. Elle avait déjà été émise par Jean Laborde¹⁵. Selon lui,

« quelques Biarrots parlaient la langue basque, mais la plupart avaient adopté un "patois" mélange de basque et de gascon. Au milieu de XVIII^e siècle, le "gascon" semble l'emporter sur le "basque". Les Basques sont de moins en moins nombreux à Biarritz ».

Jean Laborde ne citant pas ses sources, il est difficile de savoir sur quoi il base ses affirmations. Quoiqu'il en soit, il est fort probable, comme on le verra par la suite, qu'il a vu juste. Il existe en effet des indices d'ordre linguistique ainsi que d'autres indices secondaires reposant sur des témoignages écrits qui semblent pleinement corroborer ses dires.

a) Les indices indirects et directs

1a) Le pèlerin Aymeric Picaud, la Chronique de Turpin et Walsingham

Un des plus anciens témoignages sur la région de Bayonne, et par conséquent indirectement sur Biarritz, est celui du pèlerin picard Aymeric Picaud¹⁶ qui, dans un

sous-dialectes, viennent converger : le labourdin proprement dit, le labourdin hybride, le b. nav. occidental et le b. nav. oriental ».

¹⁵ « Biarritz de ses origines à la fin du second Empire », *Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, n° 74-75, 1965.

¹⁶ VIELLIARD, J., *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle, texte latin du XII^e siècle, édité et traduit en français d'après les manuscrits de Compostelle et de Ripoll*, Macon, 1978, pp. 20-21.

célèbre ouvrage du début du XII^e siècle intitulé **Codex Calixtinus**, connu également comme le **Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle**, souligne « qu'aux alentours des ports de Cize » (« **Inde circa Portus Cisereos** ») se trouve le Pays Basque dont « la grande ville, Bayonne, est située au bord de la mer vers le nord » (« **habetur tellus Basclorum habens urbem Baionam in maritima VII^m trionem** »).

Les plus anciens documents paraissent, au demeurant, unanimes sur ce point : outre le témoignage d'Aymeric Picaud, la Chronique de Turpin dit à la même époque, c'est-à-dire au XII^e siècle : « **Baionam urbem Basclorum** », autrement dit « **Bayonne la ville de Basques** » et en 1440, l'historien anglais Walsingham écrit, plus explicitement encore : « **Terram Basclorum cuicaput est civitas Bajonae** », « **la terre des Basque, dont la capitale est la cité de Bayonne** ».

Mais leurs citations sont ambiguës : considèrent-ils Bayonne comme étant une ville « basque » du point de vue « ethno-linguistique » ou bien simplement du point de vue géographique ?

Bien que dans le cadre du présent article, nous accordions au terme « basque » une acception avant tout linguistique, il n'est pas sûr qu'au XVIII^e siècle il en fût de même. Cette question relève d'une grande complexité. Jean Goyhenetche, dans l'un de ses ouvrages¹⁷, rappelle qu'« aucune étude n'a été menée en Pays Basque sur 'l'espace perçu', 'l'espace vécu', leur place 'dans les représentations mentales'. Pour rester dans les Temps modernes plus proches, poursuit-il, nous verrons dans l'étude préliminaire qui suit cette présentation générale que bien des auteurs perçurent à partir de Bayonne et des bords de l'Adour le pays des Basques, mais sans que personne ne se lançât dans une tentative de territorialisation linguistique ».

Et notre auteur de souligner également qu'on ne trouve pas jusqu'au XIX^e siècle, comme nous le verrons par la suite, de documents cartographiques représentant des différences de langues : celles-ci n'étant, pendant longtemps, perçues que sous la forme de distinctions socio-culturelles. On ne traitera pas ici, par conséquent, d'un sujet qui relève de la socio-linguistique et qui nécessiterait probablement un très long développement.

Il est hautement probable, néanmoins, qu'au XII^e siècle Bayonne fut, comme semblait le suggérer le Picard Aymeric Picaud, une ville majoritairement basque du point de vue « ethno-linguistique » ; c'est-à-dire qu'elle fut encore largement bascophone, puisque au XII^e siècle le vocable « basque » devait principalement désigner, comme le souligne Jean-Baptiste Orpustan, « les “bascophones” reconnus

¹⁷ GOYHENETCHE, Jean, **Les Basques et leur histoire : Mythes et Réalités**, Elkar. Bayonne, 1993, p. 16.

comme tels puisque le terme n'a alors aucune signification d'ordre administratif ou politique »¹⁸.

2a) Autres témoignages : les voyageurs étrangers

Pour ce qui est des témoignages des Temps anciens, force est de constater que dans l'état actuel de nos connaissances, et sauf erreur, il n'existe aucun document qui mentionne de manière explicite quelle fut au Moyen Âge la langue usuelle des « hommes »¹⁹ (terme désignant à cette époque un rang inférieur à celui de citoyen) du port de Biarritz.

Pour ce qui est des Temps modernes, il faut citer les nombreux étrangers qui, par le passé, s'essayèrent à décrire les mœurs, les us et les coutumes des habitants des sept provinces du Pays Basque. La grande majorité de ces témoignages s'étale du XV^e au XX^e siècle. Ils sont le fruit de voyageurs britanniques, nord-américains, allemands, italiens, flamands (Belges et Hollandais), tchèques et slovaques et, bien entendu, français. Parmi ces derniers, citons au XVII^e siècle : Brunel, Bertaut, Madame d'Aulnoy, etc. et pour le XVIII^e siècle : le pèlerin Manier en 1726 et Coste d'Arnobat. Nonobstant, excepté dans un cas, c'est-à-dire le témoignage, au XVI^e siècle, du savant Scaliger que nous verrons par la suite, il ne semble pas exister parmi ces témoignages d'éléments qui nous permettent de savoir avec exactitude quelle était la langue des habitants de Biarritz, qui reste pour la majorité des auteurs « une modeste bourgade de pêche quasiment ignorée, même au XVIII^e siècle »²⁰. Certains points laissent supposer néanmoins qu'à cette époque l'emploi de la langue basque à Biarritz devait être significatif. Il existe quelques témoignages et éléments, en dehors du témoignage de Scaliger dont l'intérêt est appréciable, qui peuvent en effet le laisser penser.

3a) Le témoignage du juge Pierre de Rostéguy, sieur de Lancre

Au début du XVII^e siècle, Pierre de Lancre²¹, de son vrai nom Pierre de Rostéguy, le tristement célèbre juge bordelais, conseiller au Parlement de Bordeaux et commissaire de la chambre ardente chargé de persécuter la sorcellerie dans le Labourd, trace une esquisse des mœurs des Labourdins peu élogieuse : gens « rustiques, rudes et mal policés » qui « méprisent la culture de la terre » et qui « avant l'arrivée des

¹⁸ « La toponymie basque de Bayonne », *Lapurdum*, n° 1, 1996, pp. 25-36.

¹⁹ LACCOURÈYE, J., « La pêche à la baleine, la pêche à la morue, et la petite pêche par les Biarrots », *Bulletin Mensuel de Biarritz-Association*, 11° A - n° 4, pp. 58-65, Avril 1906.

²⁰ GOYHENETCHE, Jean, *Les Basques et leur histoire : Mythes et Réalités*, Elkar. Bayonne, 1993, p. 30.

²¹ LANCRE, P. de, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Paris 1612-13. Principaux extraits concernant le Pays Basque, annotés par Henri GAVEL. M. B. 1938, p. 146.

hirondelles » sont déjà partis « pour les contrées lointaines », c'est-à-dire principalement Terre-Neuve.

Pierre de Lancre, bien que d'origine basque puisque son grand-père était originaire de Juxue en Basse-Navarre, semble peu apprécier les Basques qu'il traite en terme fort peu élogieux²². Toutefois, sa description du pays est fort intéressante étant donné qu'il nous renseigne sur la situation linguistique de la contrée aux environs des années 1608-1610 :

« Le pays de Labourt, écrit-il, est un bailliage composé de vingt sept paroisses, aulcunes desquelles font quelque commerce & négociation, & pour estre le pays populeux, ils sont tenus au moindre son de tambourin qui soit sur la frontiere où ils sont logez, de secourir le Roy de deux mille hommes, & cependant & par provision, il y a une compagnie de mille hommes en pied, comme les milices d'Italie, desquels est Capitaine le Baillif. Ils sont le long de la coste de la mer, ou bien esgarez & un peu avancez dans la montaigne, & s'appelloient anciennement Cantabri. Ils ont un langage fort particulier : & bien que le pays seul parmy nous qui sommes François, se nomme le pays de Basques, si est ce que la langue Basque s'estend beaucoup plus avant. Car tout le pays de Labourt, la basse & haute Navarre & une partie d'Espagne parlent Basque, & pour mal-aysé que soict le langage, si est ce qu'outre les Basques la plus part des Bayonnois, haut et bas Navarrois, & Espagnols circonvoisins, pour le moins ceux des lisieres, le sçavent »

D'après notre auteur « tout le pays de Labourt » et « la plus part des Bayonnois, haut et bas Navarrois, & Espagnols circonvoisins » parlaient basque. Biarritz fut, depuis les origines, une paroisse du pays et bailliage de Labourd. On suppose alors que cette paroisse labourdine était à l'époque bascofone.

4a) Le témoignage de Cleirac : « us et coutumes de la mer »

Si on écarte le témoignage d'Ambroise Paré, qui séjourna à Bayonne en 1566 et décrit de façon détaillée la pêche à la baleine pratiquée à Biarritz à cette époque sans pour autant nous renseigner sur la langue pratiquée dans cette paroisse²³, et celui d'Andrea Navagero²⁴, ambassadeur vénitien qui passa à Biarritz en 1528, mais dont le témoignage, lui non plus, n'éclaire en rien sur la situation linguistique biarrote à

²² D'après JULIO CARO BAROJA, Pierre de Lancre devait se sentir gascon, être fortement imprégné de culture française et ne guère savoir l'idiome basque, ce que semble par ailleurs confirmer le fait qu'il fait appel à des interprètes pour se faire comprendre des Labourdins (CARO BAROJA, J., *Brujería vasca*, 5^e édition, Ed. Txertoa, 1992, pp. 149-226, 314 pages). A un moment, Pierre de Lancre écrit : « (...) la figue, que nous appellons en Gascogne *la higue* (...) », ce qui semble indiquer que non seulement il se sentait gascon (et français), mais de surcroît qu'il était très probablement gasconophone.

²³ PRESTAT, « Note sur la Pêche des Cétacés à Biarritz, au temps d'Ambroise Paré », *Société Bayonnaise d'Etudes Régionales*, 1918, pp. 14-15.

²⁴ O'SHEA, « A. Navagero, Bayonne et le Pays Basque en 1528 », Bayonne, 1 v. in 8°, 18 pages.

l'époque, il existe néanmoins au XVII^e siècle une autre description de Biarritz qui nous livre quelques informations, quoique tout à fait sommaires.

Il s'agit de celle faite par Cleirac, avocat au parlement de Bordeaux, qui dans son curieux ouvrage des coutumes de la mer²⁵, met « **Biarri** » (*sic*) au premier rang pour ce qui est de la pêche à la Baleine, puisqu'il cite

« Les PeScheurs de Capberton (*sic*) & du Plech, ou Boucau vieil (...) **les BaSques de Biarri**, Gattari, Saint Jean Luz & Ciboure ».

Cleirac considère que les habitants de Biarritz sont des Basques.

La question que l'on serait en droit de se poser serait alors la suivante : Cleirac savait-il faire la distinction entre la langue basque et l'occitan de Gascogne ?

Le contraire eût été surprenant.

5a) La forme populaire basque « Miar(r)i(t)z »

On admet communément que la présence de pêcheurs biarrots dans les lointaines contrées de Terre-Neuve dut être considérable. Pour s'en persuader, il suffit de lire, entre autres, l'ouvrage de Cleirac, ceux d'Edouard Ducéré, celui de Peter Baker²⁶, voire les articles écrits par Jean Laccourèye.

Cet auteur a retrouvé dans les archives²⁷ de la ville de Biarritz un document royal de 1579 qui prouve que la présence des Biarrots au « païs de la Terre-Neufve » était très importante.

En outre, d'après, entre autres, Edouard Ducéré²⁸, les vieilles cartes de Terre-Neuve contiendraient des vocables qui se retrouvent encore en Pays Basque et qui désignent des noms de lieux. Parmi ces derniers, figure, en dehors de toponymes tels que « **Port-au-Choix** » (< **Portutxoa** « le petit port »), « **Ourougnouss** » (< **Urruña** « Urrugne »), etc., celui de **Miariz**²⁹ qui, malgré l'erreur, très fréquente chez les

²⁵ CLEIRAC, E., *Les Us et Coutumes de la Mer, Divisées en trois parties. I. De la Navigation. II. Du Commerce Naval, & Contrats Martimes. III. De la Jurisdiction de la Marine*, Imprimé Chez JEAN BERTHELIN, ruë aux Juif, près le Palais, M. DC. LXXI. *Avec Privilege du Roy*, 1671, p. 119.

²⁶ « "La lengua de las tribus costeras es medio vasca". Un pidgin vasco y amerindio utilizados por europeos y nativos americanos en Norteamérica, h. 1540-h. 1640 », *Anuario del Seminario de Filología Vasca « Julio de Urquijo »*, XXIII, 1991, pp. 137-165.

²⁷ *Archives Municipales*, série A-A, 1-9, mars, 1579.

²⁸ DUCÉRÉ, E., « Recherches historiques sur la pêche de la morue et la découverte de Terre-Neuve par les Basques et les Bayonnais », *Bulletin de la Société des Sciences et Lettres de Pau*, 2^e série, T. XXII, 1892-1893, p. 59.

²⁹ INTXAUSTI, J., *Euskara, euskaldunon hizkuntza*, Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen-Zerbitzu Nagusia / *Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco*, Vitoria-Gasteiz, mai 1990, p. 78, cite l'ouvrage de

cartographes non-bascophones, consistant à confondre la vibrante faible **-r-** et la forte **-rr-**³⁰, qui en basque, tout comme en espagnol, ont toutes les deux valeur phonologique puisqu'elles servent à différencier des mots tels que **ero** « fou » et **erro** « racine », etc., n'est autre que la forme usuelle basque du nom **Biarritz** à la suite de la tendance à nasaliser **b** constante en langue basque. Il pourrait s'agir d'une autre preuve indirecte, en admettant bien entendu que ce lieu fût baptisé par des Biarrots, ce qui est fort probable, de l'emploi de la langue basque par les marins de Biarritz. En outre, dans plusieurs cartes du XVIII^e siècle on rencontre la forme **Miarritz**. Dans une carte du Labourd datée de 1638, on trouve la forme « **Mieritz** »³¹. En ce qui concerne l'usage de ces formes, l'une, celle de **Biarritz**, est une forme quasi étymologique ; l'autre, **Miarritz**, est considérée comme populaire. L'Académie de la Langue Basque ou **Euskaltzaindia** a délibéré comme suit : en langue basque Biarritz peut se prononcer et s'écrire **Biarritz** ou **Miarritze**, cette dernière forme étant pourvue d'une voyelle **-e** paragogique finale des noms de lieux, ce qui est une innovation récente en basque³².

7a) Le terme « **chicharra** »

D'après un document cité dans l'un des ouvrages du D^r Joseph Laborde³³, au XVIII^e siècle, les Biarrots utilisaient « communément » le mot basque **chicharra**, actuellement écrit en orthographe basque moderne **xixarra**, pour désigner « la première pomme », c'est-à-dire le cidre élaboré à partir des résidus de la première fermentation.

BÉLANGER, R., 1971, *Les Basques dans l'estuaire du Saint-Laurent*, Montréal, l'article de BARKHAM, S., « First Will and testament on the Labrador coast », *Geographical Magazine*, London, ainsi que l'ouvrage intitulé *Le répertoire toponymique du Québec*, 1978, Commission de toponymie, Conseil exécutif, Editeur administratif, Québec.

³⁰ CASSINI écrit **Biarits** et **Ilbarits** au lieu de **Biarritz** et **Ilbarritz**. En ce qui concerne l'alternance entre **-tz** et **-z**, Henri GAVEL, *Éléments de phonétique basque*, p. 155, note que « dans les textes anciens, certaines alternances entre **tz** ou ses équivalentes **tc** ou **tç** d'une part, et **z** ou ses équivalents **c** ou **ç** d'autre part, sont sans doute purement graphiques : le **z** et le **ç** (ainsi que le **c** devant **e** ou **i**) ont été primitivement, en romance, les signes graphiques de phonèmes composés consistant en une dentale suivie d'une sifflante ; il est arrivé que, par tradition orthographique, on les ait employés encore avec leur valeur ancienne jusqu'en plein XVI^e siècle (aujourd'hui encore, le nom de la localité souletine **Alçay** s'écrit sans **t**, bien qu'il se prononce **Altçay**) : ainsi doivent s'expliquer des formes telles que **Biarritz** pour **Biarritz** ».

³¹ *Gouvernement de Bayonne*, archives Dardy, carte de Tassin (1638), in *Saint Jean de Luz des origines à nos jours, avec cartes et illustrations* par Joseph Nogaret, Bayonne, 1981, réimpression de l'édition originale de 1925, p. 24 et suiv.

³² IRIGOIEN, A., « **Biarritz** forma aitor ledin hiri ezagunaren ezin hobetsi moduan eta **Miarritze** arrunt moduan », *De Re Philologica Linguae Uasconicae*, Departamento de la Lengua Vasca, Universidad de Deusto, Tom. III, p. 201.

³³ *Le Vieux Biarritz*, Biarritz, 1905, p. 89.

Les habitants de certaines régions navarraises débasquisées depuis des siècles, emploient également lorsqu'ils parlent espagnol, souvent sans même le savoir, des mots basques qui témoignent encore du passé euskarien de leurs ancêtres. Mais les mots qu'ils emploient ont souvent subi quelques déformations dues à l'influence de l'espagnol.

Or, il n'en va pas de même à Biarritz dans le cas du mot **xixarra** puisque ce dernier n'a apparemment subi aucune déformation d'ordre phonétique. En effet, au XVIII^e siècle le terme basque **xixarra** aurait dû être prononcé à Biarritz, si les Biarrots de l'époque avaient tous été de langue gasconne, **chicharre**, ou quelque autre forme analogue³⁴ ; au même titre que sous l'influence du gascon et / ou du français le mot basque **denbora** « temps » devient à Labastide-Clairence **dembore**³⁵.

7a) La langue du « Biltzar » du pays de Labourd

Maité Lafourcade, spécialiste du droit basque, souligne³⁶ à propos du « **Biltzar** » (issu du basque **biltzarre** « réunion, assemblée ») du pays et bailliage de Labourd, une institution qu'elle a étudiée de façon approfondie en y consacrant notamment une thèse doctorale, que tous les débats de cette assemblée avaient lieu « en langue basque ».

Ce dernier point laisse supposer que les délégués de Biarritz, voire d'Anglet, qui au XVIII^e siècle se rendaient à Ustaritz, devaient savoir parler, ou tout au moins comprendre, le basque. Le contraire eût été surprenant puisqu'il faudrait alors imaginer une assemblée bascophone où seuls les Biarrots et les habitants du bourg d'Anglet n'eussent pas su le basque, situation pour le moins pittoresque.

8a) Le gascon à Biarritz

En revanche, il existe des témoignages qui semblent attester une présence du dialecte gascon à Biarritz. Les dires de Pierre de Lancre sembleraient l'indiquer³⁷ puisqu'il écrit :

« (...) une femme de Biarritz âgée de quarante ans nous parla du Sabbat pleurant aussi amèrement que je vis jamais créature (...) Elle nous dit qu'elle s'était transportée au Sabbat où le Diable qu'elle appelait en Gascon **Iou Peccat** lui faisait voir choses étranges ».

Cela signifie-t-il pour autant qu'à l'époque tous les Biarrots parlaient gascon ?

³⁴ SEGUY, J., *Op. cit.*, p. 30. L'auteur cite aussi plusieurs exemples d'emprunts du gascon au basque.

³⁵ SEGUY, J., « Basque et gascon dans l'atlas linguistique de la Gascogne », *Gure Herria*, 1964, pp. 26-27.

³⁶ « La famille et les institutions, le droit coutumier », *Les cahiers de l'IFOREP*, Tom. II, 1989, pp. 38-57.

³⁷ *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons où il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie. Introduction critique et notes par Nicole Jacques-Chaquin*, Ed. Aubier, Collection Palimpseste, 1982, p. 115, liv. II, disc. II. Nicole Jacques-Chaquin a traduit le texte en français moderne.

Le fait qu'une prétendue sorcière de Biarritz utilisât une expression gasconne comme « **lou Peccat** », c'est-à-dire en français « le péché », peut prêter à confusion si l'on ne prend pas en compte la réalité socio-linguistique qui devait être à cette époque celle de l'ensemble du pays de Labourd.

En lisant l'ouvrage de Pierre de Lancre, on constate que dans tout le pays de Labourd, les bascophones avaient pour habitude de nommer le diable « **Monsieur** », « **Maistre** » ou « **Gran Maistre** » (i. e. « Grand Maître » en ancien français), parfois « **Jauna** » (i. e. « Monsieur, Seigneur » en basque) et même « **Jannicot** » (i. e. « petit Jean » en gascon) et, on l'a vu, « **lou Peccat** ».

Autrement dit, les Labourdins bascophones utilisaient la plupart du temps des expressions gasconnes ou françaises pour désigner le diable. Par conséquent, il est impossible de savoir si cette prétendue sorcière biarrote qui utilisait une expression gasconne était gasconophone ou bascophone, voire les deux.

En 1611, lors d'un procès en sorcellerie qui eut lieu en Guipuscoa, à Fontarabie notamment, une jeune fille âgée de treize ans environ, Isabel García de Lizarraga, déclara également :

« (...) el diablo en gascón llamaba Vení acá los de San Sebastián, los del Pasaje y luego en vascuence llamaba los de Irún, los de Endaya »,

c'est-à-dire :

« (...) le diable s'adressait en gascon aux [habitants] de Saint-Sébastien [et] à ceux du Passage Saint-Jean afin qu'ils viennent ici [c'est-à-dire afin qu'ils se rendent jusqu'au lieu appelé Jaizkibel, la montagne qui surplombe le village de Fontarabie] après quoi il appelait en basque ceux d'Irun et d'Hendaye »³⁸.

Or, écrit Henri Gavel,

« comment le témoin, qu'il fût de bonne foi ou non, eût-il pu donner ce détail : que le diable s'adressait en gascon aux gens de Saint-Sébastien et de Pasajes, si réellement à cette époque (en 1611) le gascon n'eût pas été une langue encore usuelle dans les deux localités en question »³⁹,

quoique, poursuit-il,

« nous ne sommes pas forcés, d'ailleurs, de supposer, pour interpréter ce texte, que tout Saint-Sébastien parlât gascon : il suffit de supposer qu'une partie de la population pratiquait cette langue ».

³⁸ CARO BAROJA, J., *Brujería vasca*, 5^e édition, Ed. Txertoa, 1992, pp. 149-226, 314 pages.

³⁹ « Note sur les anciennes colonies gasconnes en Pays Basque », *Revue Internationales des Etudes Basques*, IX, 1918, p. 76.

Et il est fort probable qu'il en était de même pour Biarritz.

La situation linguistique du Labourd côtier et d'une partie au moins du Guipuscoa devait être à cette époque, on le voit, complexe⁴⁰.

Pierre-Paul Broca⁴¹ soutenait également en 1875 que

« ce territoire, où se trouvent Biarritz et Anglet, appartenait autrefois au labourd (*sic*), terre basque ».

En outre, il ajoutait, à l'instar de René Lafon :

« (...) à voir sur la carte la disposition des lieux, on est tenté de croire que la ligne basque devait autrefois suivre le cours de l'Adour jusqu'à son embouchure, et qu'elle a été ensuite refoulée par le béarnais. Cela est fort probable ».

Mais, poursuivait-il,

« il est certain toutefois qu'elle est stationnaire au moins depuis le XVI^e siècle, puisqu'il existe une ordonnance de Charles IX, portant qu'à l'avenir les gens d'Anglet et de Biarritz ne seront plus admis à faire leurs actes publics en béarnais, et qu'ils seront tenus de les faire en français ».

Et afin d'étayer ses affirmations, qui ne sont pas fondées comme nous allons le voir, il ajoutait en bas de page :

« Thoré⁴² mentionne, en outre, une transaction passée, en 1525, entre le bourg d'Anglet et la ville de Bayonne, et écrite en langue gasconne (Francisque-Michel, *le Pays Basque*, p. 3, en note), et comme la ville de Bayonne écrivait déjà ses actes en français, on peut conclure que le gascon était la langue du bourg d'Anglet ».

L'argumentation développée par Pierre-Paul Broca est inexacte. Le fait que des actes publics, c'est-à-dire administratifs, aient été tenus, à une certaine époque, en pays de Labourd, d'être rédigés en latin, ou bien à une autre époque en gascon ou en français,

⁴⁰ « Les Gascons, le gascon en Guipuzcoa », *Bulletin de la Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, 1939, pp. 230-234, 1939, cf. p. 230 où le chanoine Jean-Bernard DARANATZ cite les dires de l'abbé SILHOUETTE, vicaire de Biarritz de 1859 à 1894, selon lesquels « la population de Biarritz avait diminué dans la seconde moitié du XVII^e siècle. La pêche de la baleine donnait chaque année moins de résultat. La dernière baleine fut prise le 2 et 3 mars 1686. Un grand nombre d'habitants émigra. Beaucoup de pêcheurs se rendirent avec leurs bateaux au Passage de S^t-Jean » où ils fondèrent « une colonie parlant gascon ». Ces affirmations ne sont pas fondées étant donné qu'au début XVII^e siècle, comme le rappelle Jean-Bernard DARANATZ, le parler gascon était déjà présent au Passage de Saint-Jean et cela depuis probablement, poursuit-il, le XIII^e siècle, cf. *op. cit.* p. 234.

⁴¹ BROCA, P.-P., *Origine et répartition de la langue basque ; basques français et basques espagnols*, Paris, E. Leroux, 1875, p. 45.

⁴² THORÉ, *Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne, etc.*, Imprimerie A. Brossier, Bordeaux, 1810, p. 127.

ne signifie absolument pas que les naturels du pays aient couramment parlé, à l'époque en question, latin, gascon ou français.

Il est curieux que plusieurs auteurs aient sans cesse à répéter une telle vérité. C'est pourquoi Pierre-Paul Broca se trompe lorsqu'il avance comme argument le fait qu'en 1525 Anglet devait être de langue gasconne puisque, écrit-il, à la même époque Bayonne écrivait déjà ses actes publics en français.

Or, il est certain qu'en 1525, que les actes publics bayonnais fussent ou non rédigés en français d'oïl, le peuple de Bayonne dans son ensemble ne parlait pas le français.

Si on suit à la lettre le raisonnement de Pierre-Paul Broca, ils auraient dû le parler puisque, toujours selon lui, les actes publics dressés en langue gasconne à Anglet constitueraient, eux, en revanche, une preuve de l'emploi de cette langue dans cette paroisse labourdine.

En fait, il est clair que Pierre-Paul Broca, Thoré et bien d'autres auteurs, ne font pas la distinction entre « langue administrative » et « langue vernaculaire ».

9a) « Francisation », « gasconisation » ou « basquisation » des patronymes

Au XVIII^e siècle, il existe d'autres témoignages écrits qui sont intéressants. On évoquera, pour commencer, les deux plus proches dans le temps. Le premier concerne un patronyme.

Vers la fin du XVIII^e siècle, le maître d'une maison biarrote du quartier de Hurlague, était appelé, d'après le notaire du moins, « **Detchessâhar dit Casevielle** ». Son patronyme basque, que l'on traduirait en français par « **Maisonvieille** », était traduit en gascon.

10a) Le témoignage du D^r Dominique Doyhaberry

Nous avons consulté une à une toutes les minutes notariales connues (plusieurs milliers) dressées à Biarritz au XVIII^e siècle. Elles furent dressées par les notaires : Jean de Planthion, Bertrand de Planthion, dont nous avons déjà parlé, et Jean-Baptiste Commamalle.

Nous avons eu sous les yeux les minutes notariales où il est spécifié que Jean Hardoy et Dominique Doyhaberry, maîtres chirurgiens, établirent en 1764 et en 1767 respectivement une convention avec un nombre considérable de familles de Biarritz : plus de 250. Cette convention, dont l'inventeur avait été en 1764 Jean Hardoy porte sur les pansements, traitements et médicaments de chirurgie dont les Biarrots pouvaient avoir besoin dans leurs maladies. Le prix de l'abonnement par famille est annuel et payable en deux termes, de six en six mois.

En dehors de cela, l'un de ces deux actes notariés contient une information remarquable puisqu'on peut clairement y lire que le

« onsieme du mois D'octobre mil Sept cens Soixante Sept, après midy en La paroisse de Biarritz, pays de Labourt, par devant moy no^{re} Royal Soussigné, presens les temoins basnommés, ont compareu [suit la liste des 250 chefs de famille présents] les tous h^{ans} de La presente parroisse de Biarritz, Lesquels après que par moy no^{re} **Lecteur Leur a ete faite en langue vulgaire** (c'est nous qui soulignons) d'un contrat portant convention a passé entre un nombre dhabitans de La presente parroisse et Le S^r Doyhaberry m^e chirurgien natif du lieu de Briscous datté de ce Jour retenu par moyd. no^{re} ».

Plusieurs remarques peuvent être faites à propos de ce texte. La première est qu'en 1767 l'immense majorité des Biarrots ne savait pas parler français, sinon on ne s'explique pas pourquoi on devait leur traduire un texte rédigé dans la langue de Voltaire.

La seconde concerne la langue employée par les Biarrots de l'époque : quelle pouvait bien donc être cette « langue vulgaire » ?

Nous savons que Dominique Doyhaberry était natif de Briscous et il est plus que probable qu'il était bascofphone. Connaissait-il également le français ? C'est fort probable. Etait-il gasconophone ? On peut le supposer car encore au XX^e siècle, écrit Jean Séguy⁴³, dans la plupart des villages limitrophes du Pays Basque

« les bascofphones connaissent d'ailleurs parfaitement le béarnais [gascon de Bayonne en Labourd et béarnais en Basse-Navarre et Soule] et le parlent dans leurs rapports avec leurs voisins. Cette faculté s'observe assez loin à l'intérieur du Pays Basque ; et il ne faut pas perdre de vue que le béarnais est resté jusqu'au XVII^e siècle la seule langue écrite [avec également l'espagnol en Basse-Navarre] en usage dans les provinces basques françaises. Par contre, les Béarnais limitrophes sont rarement capables de parler, sinon de comprendre l'idiome euskarien, même dans les villages bilingues ».

Dominique Doyhaberry était probablement trilingue : basque-gascon-français. Et on peut facilement imaginer qu'à Biarritz il pratiquait ces trois idiomes en fonction des gens à qui il avait affaire. En ce qui concerne cette fameuse « langue vulgaire » que l'on employait couramment à Biarritz, était-ce du basque ?

11a) Le témoignage du docteur Joannes d'Etcheberry de Sare

On ne peut le savoir de façon certaine, bien qu'il existe à ce sujet un témoignage du début du XVIII^e siècle d'un auteur basque très connu. Il s'agit de l'extrait d'un ouvrage de Joannes d'Etcheberry⁴⁴, un docteur en médecine, et par ailleurs écrivain de grande

⁴³ SEGUY, J., « Basque et gascon dans l'atlas linguistique de la Gascogne », *Gure Herria*, 1964, pp. 26-27.

⁴⁴ ETCHEBERRY de SARE, J. d', Docteur en médecine, *Obras Vascongadas del Doctor labortano Joannes d'Etcheberri (1712) con una introducción y notas por Julio de Urquijo é Ibarra*, Éd. Paul Geuthner,

qualité, originaire du village labourdin de Sare. Il est en effet dans l'un de ses ouvrages un passage où il note qu'Axular, un prêtre d'origine navarraise qui vécut au XVII^e siècle et qui fut l'un des plus grands écrivains basques connus,

« eçagutcen çuen, Erresumen differentciac cein indar eta bothere handia duen hitzcuntcen gambiarazteco : ceren baitceaquien, munduco hitzcuntçaric vrguilluenec, eta soberbiosenec, Erresumen gambiadurari amor emanic, hautx, eta herrauts jo çutela, halatan beraz arraçoinequin erran ceçaquen Escualdunen hitzcuntçan badela cembait differentcia mintçatceco maneretan ; ceren herri batçuetacoec guehiago hantatcen, eta gombertsatcen baitute Erresuma batequin : bertce batçuec bertcearequin, eta hantacino hartaric bat-bederari lotcen çajo hitzcuntça arrotçaren cutsua, ceina ohi baita gambiaduraren orhantça eta lemamia ; non handic heldu baita emequi-emequi hitzcuntça gambiatcera, eta azquenean ossoqui iraunguitcera ».

Et, fait important, il ajoute :

« Herritic vrrun joan gabe exempluac baitugu Anguelun, eta Mearritcen (*sic*), bi bas-herri hauc bere ethorquiz Escualdunac direlaric, guztiarequin ere baderraquegu ja eztirela : ceren hango gendec escuararic ezbaitaquite, eta hori nondic heldu da ? baicic hitzcuntça arrotcetaco gendequin duten hantacino egun-orozcotic ? []⁴⁵ hala-nola Alaba-herriac, eta Bizcayac Gaztelarrequin duten mugaquitasun hurbila dela causa hartu baitituzte hainitz hitz erdaratic ; Çuberoarrec bere hauço Biarnessetaric, edo Gascoinetaric », etc.

La traduction en français serait :

« [Axular] savait à quel point l'existence même de différents royaumes exerce une grande et puissante influence sur la destinée des langues, car il savait que [par le passé] même les plus magnifiques et les plus fières des langues du monde, à partir du moment où ceux qui les parlaient acceptaient d'être assujetties à un royaume dont la langue était autre que la leur, finirent par devenir cendre et poussière, dans ces conditions, c'est par conséquent avec raison qu'il pouvait dire qu'il y a dans la langue des Basques quelques différences ; car ces derniers vivent dans divers royaumes, par conséquent il n'est pas étonnant qu'il y ait, entre les Basques, quelques différences dans la manière qu'ils ont de parler ; car les Basques de plusieurs villages ont plus tendance [que d'autres] à converser et à entretenir des relations avec l'un de ces royaumes [en particulier] ; alors que plusieurs autres le font avec un autre, et du fait de cette relation, chacun acquiert la mauvaise habitude de parler une langue étrangère, laquelle habitude est être en général le levain qui favorise le changement [de langue] ; c'est ainsi qu'on en arrive peu à peu à changer de langue, et enfin à ce que la véritable langue du pays disparaisse totalement ».

Et il ajoute :

Rue Mazarine, 68, 1907. Le passage cité ci-dessus est extrait de son premier ouvrage intitulé **LABURDIRI ESCUARAREN HATSAPENAC (*sic*), J. D'ETCHEBERRI saraco Dotor Miricuac (1712)**, Chap. III, § 12, p. 53. Julio de Urquijo cite deux autres ouvrages de Joannes d'Etcheberry : **ESQUAL-HERRIARI ETA ESCUALDUN GUZTIEI ESCUARAZCO HATSAPENAC LATIN IKHASTECO** et **LAU-URDIRI GOMENDIOZCO CARTA EDO GUTHUNA**.

⁴⁵ JULIO DE URQUIJO précise en bas de page qu'« il y un espace blanc dans la version originale ».

« Car sans [même] avoir à nous éloigner de notre pays, nous avons des exemples [de cela] à Anglet et à Biarritz ; bien que ces deux villages soient basques à l'origine nous pouvons d'ores et déjà dire qu'ils ne le sont plus : car les habitants du lieu ne savent plus le basque, et cela à quoi est-ce dû ? si ce n'est à cause des relations quotidiennes qu'ils [les autochtones] ont avec des gens de langue étrangère ? [] il en est de même pour le pays d'Alava et la Biscaye, qui, du fait de la proximité qu'ils ont avec la Castille, ont emprunté de nombreux mots au langage castillan ; ainsi que l'ont fait les Souletins aux Béarnais, ou aux Gascons », etc.

Les témoignages cités jusqu'à présent n'ont somme toute d'autre valeur que celle que chacun veut bien leur accorder. Il existe en effet des témoignages qui incitent à la plus grande prudence tels que celui du Général de Brigade Castellane, préfet des Basses-Pyrénées au tout début du XIX^e siècle, qui dans un courrier adressé au Baron Charles Coquebert de Montbret, responsable à l'époque du Bureau de la Statistique du Ministère de l'Intérieur, indique, sur une carte représentant le département en question, carte connue sous le nom d'« Atlas National de Dumez », quelle est la ligne — ligne qu'il trace par un trait noir — qui sépare la langue basque de la langue occitane ; qu'il considère curieusement comme appartenant à la « langue française ».

Or, cette ligne de séparation, œuvre dudit Castellane, laisse, précise Beñat Oyharçabal⁴⁶, en dehors du domaine linguistique basque la commune de Saint-Pierre d'Irube alors qu'un demi-siècle plus tard, le Prince Louis-Lucien Bonaparte, dans sa célèbre carte linguistique du Pays Basque considère, à l'instar du capitaine Duvoisin, que cette commune labourdine est totalement bascofone. Toujours à la même époque, Pierre-Paul Broca et Francisque-Michel considèrent que Saint-Pierre d'Irube ne fait pas partie du domaine linguistique Basque. Tous ces témoignages sont contradictoires.

Ce n'est pas tout.

Au début du XIX^e siècle, Thoré, dans son ouvrage⁴⁷, présente les Biarrots comme parlant Basque. Mais, plus loin⁴⁸, il écrit que ces derniers parlent « presque tous » gascon.

Francisque-Michel, d'autre part, souligne⁴⁹ la méprise commise par Thoré, mais lui aussi semble être dans l'erreur lorsqu'il affirme que « cette langue [Basque] ne

⁴⁶ OYHARÇABAL, B., « Euskararen mugez egin lehen mapak (1806-1807) », *Iker-6*, pp., 349-366, article assorti de plusieurs cartes, cf. p. 356.

⁴⁷ THORÉ, *op. cit.*, p. 278.

⁴⁸ THORÉ, *op. cit.*, p. 321

⁴⁹ FRANCISQUE-MICHEL, *Le Pays Basque, sa langue, ses mœurs, sa littérature et sa musique*, Paris, 1857 et Ed. Elkar, 1983, pp. 2-3.

commence qu'à Guéthary » ; ce qui semble inexact puisqu'au XIX^e siècle c'est à Bidart qu'elle commence à être massivement parlée.

12a) De la relative « validité » de certains témoignages

Ces exemples montrent qu'il faut se méfier de certains témoignages dont il est clair qu'ils sont parfois être plus « affectifs » qu'objectifs. Et de fait, ils perdent de leur valeur. En 1638, le juriste et poète souletin Arnaud d'Oyhénart, spécialiste de l'Histoire et du droit basques, et par ailleurs parémiologue et poète, écrivait avec beaucoup de pertinence que la plupart du temps « on préfère presque plus se faire plaisir que de rechercher la vérité »⁵⁰, ce qui somme toute est une manière élégante d'insinuer que bien des témoignages dont on se sert parfois constamment, principalement à des fins idéologiques, sont souvent dénués de toute valeur.

C'est pourquoi il faut se montrer extrêmement circonspect devant le témoignage de Joannes d'Etcheberry et, entre autres, devant la forme « **Mearritc[en]** » qu'il cite et qui est probablement une forme savante quasi étymologique, la forme étymologique étant « **Bearritz[en]** ».

Son témoignage doit être replacé dans le contexte de l'époque.

Joannes d'Etcheberry dit « de Sare » (1668-1749), afin de le distinguer de son homonyme dit « de Ciboure » qui vécut un siècle plus tôt, est, comme le signale Jean-Baptiste Orpustan⁵¹, l'un des rares écrivains Basques profanes connus du XVIII^e siècle. Maître de la maison **Lecuberri** de Sare, héritée ou acquise, sans qu'on puisse le savoir avec certitude, il fit des études de médecine puis exerça son métier à Sare et à Vera de Bidassoa en Navarre. En 1716, il s'installa dans ce village navarrais puis, par la suite, dans le village de Fontarabie, dans la province du Guipuscoa. Il mourut en 1749 dans le village guipuscoan d'Azkoitia. Son oeuvre est avant tout apologétique.

Ce Labourdin, disciple du grand écrivain navarrais du XVII^e siècle Axular, dont il se réclamait, fut un des principaux précurseurs d'un mouvement culturel en faveur de l'idiome basque et de la culture **en** langue basque dont le développement tout au long de ces dernières années a été, en Pays Basque continental, spectaculaire.

Il composa quatre ouvrages : le premier, intitulé **Escuararen Hatsapenak** (*sic*), c'est-à-dire « Les débuts de la langue Basque », est une apologie de la langue en version bilingue, basque et latine, où apparaît le témoignage cité ci-dessus ; le

⁵⁰ *Notitia utriusque Vasconiae tum ibericae tum aquitanicae*, L. II, Ch. 10., Paris, 1638, 2^e Ed. en 1656, traduite par J. GOROSTERRATZU dans la *Revue Internationale des Etudes Basques*.

⁵¹ *Précis d'histoire littéraire basque, cinq siècles de littérature en euskara*, Ed. Izpegi, 1996, p. 92.

deuxième était une grammaire bilingue intitulée **Escualherriari eta escualdun guztiei escuarazco hatsapenak latin ikhasteco**, dont le but avoué était de permettre l'apprentissage du latin à partir du basque ; le troisième ouvrage était un dictionnaire quadrilingue dont on a perdu la trace et où les mots basques étaient traduits en latin, en français et en espagnol. Enfin, il composa un petit ouvrage intitulé **Lau-urdiri gomendiozco carta, edo guthuna**, qui fut le seul ouvrage à avoir été publié de son vivant à Bayonne, en 1718.

Cet ouvrage était destiné au « **Biltzar** » du pays de Labourd, assemblée réunissant, on l'a vu, l'ensemble des représentants des maîtres de maisons de chaque paroisse labourdine. Joannes d'Etcheberry y présenta aux délégués de la province ses ouvrages, dont le but didactique était évident, en leur demandant une aide financière afin que l'ensemble de son oeuvre pût être publiée. Et bien que les experts nommés par le « **Biltzar** » reconnussent la valeur de ses ouvrages, en 1727 l'assemblée refusa le prêt de 3000 livres que notre auteur réclamait et qu'il s'engageait même à rembourser !

Déçu probablement par le manque d'intérêt dont faisaient preuve ses compatriotes envers la culture basque, à laquelle il n'accordait manifestement guère d'importance, plus préoccupés qu'ils étaient par les guerres et le commerce, Joannes d'Etcheberry préféra se retirer définitivement en Guipuscoa.

Conscient que l'absence d'instruction et de pratique culturelle en basque ne pouvait qu'appauvrir la culture et la langue du pays, il fut assurément l'un des premiers à avoir compris que si la langue basque ne bénéficiait pas à long terme d'un enseignement scolaire généralisé et si les Basques eux-mêmes ne prenaient pas conscience du danger qu'encourait leur idiome, celui-ci était irrémédiablement condamnée à disparaître.

Inquiet du recul constant que connaissait déjà à cette époque la langue basque, il y a dans son premier ouvrage, dont nous avons cité un extrait, comme une mise en garde adressée à ses compatriotes afin qu'ils prennent conscience du danger qu'il y a à accepter et à adopter peu à peu et de manière exclusive un idiome étranger tels que le gascon, le français ou le castillan ; ce qui outre mesure n'empêchait guère Joannes d'Etcheberry d'être résolument favorable à ce que les Basques apprissent plusieurs langues et cela afin d'acquérir une ouverture d'esprit plus large. Mais pour lui le multilinguisme, qu'il considérait tout à fait bénéfique et indispensable, ne devait en aucun cas entraîner l'abandon de la langue des Anciens.

C'est dans ce contexte particulier que l'on comprend toute la signification que revêt le passage sur Biarritz et Anglet. C'est pourquoi, il est probable que Joannes d'Etcheberry a sciemment déformé la réalité du moment lorsqu'il écrit que l'on ne trouve plus de bascophones à Biarritz.

En fait, il est vraisemblable qu'il essaye, en illustrant son propos par des exemples concrets, tout en forçant les traits, d'apeurer, ou tout au moins de sensibiliser, ses compatriotes en leur signifiant que s'ils ne prennent pas garde, leur langue va disparaître. Dire qu'au XVIII^e siècle, l'on ne trouve plus d'autochtones bascophones⁵² à Biarritz est inexact puisqu'il existe des faits d'ordre linguistique — et non pas cette fois-ci des témoignages — qui sont éloquents, difficilement contestables et qui permettent, par conséquent, de penser que l'élément basque n'avait pas totalement disparu à Biarritz.

III. Onomastique biarrote au XVIII^e siècle

Jean Milhères est dans l'erreur lorsqu'il affirme⁵³ que dans la liste établie par le D^r Joseph Laborde, où figurent les 356 maisons de Biarritz soumises en 1764 à la capitulation,

« on ne relève en tout que cinq toponymes apparemment basques (Irigoyen, Erreteguy, Ihetchou, Chéltiz, Harausta), encore s'agit-il en apparence de patronymes implantés ».

Si l'on ne prend en compte que la deuxième moitié du XVIII^e siècle, il existe une quantité considérable de maisons biarrottes, proche de la centaine, dont le nom, ou un des noms puisque certaines à l'époque en portent plusieurs, est basque ou bien

⁵² Lors d'un inventaire dressé par le notaire Bertrand Planthion à la suite du décès du Biarrot Gracian Dourrouty, maître de la maison de Pernaut du quartier de Boussingorry (11 et 13 octobre 1755), le notaire écrit : « (...) une couverte de matelassine **vulgairement appelée hubety** commune presque neufve (...) ». Le mot **hubéti** est un terme du gascon bayonnais signifiant « casaque » (PALAY, *Dictionnaire du gascon et du béarnais moderne*, Ed. du CNRS, 3^e édition, 1980, p. 578). Si cela confirme la présence du parler gascon à Biarritz, ce que l'on savait déjà par ailleurs, cela ne signifie pas pour autant que le basque n'était pas également utilisé à la même époque, peut-être par ceux-là même qui parlaient gascon, comme nous allons le voir à présent. En effet, dans un document du XVIII^e siècle cité, on l'a vu, par le D^r Joseph LABORDE (cf. *supra*) et où il est mention d'un débat opposant deux Biarrots, Marie de Teule de la maison Lissalde et Adam Manesca de la maison L'espérance, le notaire écrit : « la première pomme **appelée communément chicharra** » ; le terme **xixarra**, cela a déjà été dit, étant basque. La situation étant manifestement complexe, il faut absolument se garder de tomber dans des simplifications tendant à isoler du reste de la population labourdine de l'époque les communautés gasconophones installées dans le Labourd et supposées alors comme étant totalement coupées des communautés bascophones environnantes. Un tel raisonnement est trop simpliste et par conséquent inexact. Il se garde également d'isoler les paroisses entre elles. Vouloir isoler la situation linguistique qui était à l'époque celle de la paroisse de Biarritz de celle que connaissaient alors les paroisses avoisinantes telles que Bassussarry, Bidart, Arbonne, Arcangues, Anglet, Ahetze constitue un raisonnement excessivement réducteur. Si l'endogamie basque et l'endogamie gasconne semblent être quasi inexistantes, du moins à cette époque et dans cette partie du Pays Basque, l'isolement linguistique qui aurait existé entre ces mêmes communautés, bascophone et gasconophone, vivant dans le Labourd au XVIII^e siècle semble, si on en croit les milliers de minutes notariales consultées, l'être tout autant.

⁵³ MILHÈRES, J., « La frontière linguistique du basque et du gascon », *Fédération Historique du Sud-Ouest*. Actes du XXXIII^e congrès d'Etudes Régionales tenu à Bayonne les 4 et 5 avril 1981. *Bayonne et sa région*, 1983, pp. 12-15.

apparaît sous une forme basque transparente comme dans le cas de la maison dite de **De Maria** et appelée la plupart du temps à Biarritz **Mariarenia**, etc. Du reste, et bien que les minutes notariales ne le reflètent pas toujours, on suppose fortement que l'usage de la suffixation possessive basque en **-(r)ena**, « qui appartient à », précédée du nom du possesseur (avec finale **-(r)ena** qui est devenue par la suite **-(r)enea** puis **-(r)enia**) compris par la suite et à tort comme l'équivalent de « chez », était encore au XVIII^e siècle quelque chose de courant à Biarritz : à côté des formes **Mariarenia** et **Cathalinenia** (attestées dans les minutes notariales), on devait avoir aussi probablement, bien qu'elles n'apparaissent pas dans les archives, des formes usuelles telles que **Petricorenia**, **Sanscorenia**, **Serorarenia**, **Estebecorenia**, **Mariatorenia** (il existait également au XVIII^e siècle une maison du nom de **Mariatorenia** à Arbonne, parfois appelée **Mariato** tout court), etc. En effet, dans **-enea**, le déterminant basque **-a** est précédé par un **e** fermé qui se trouve ici très proche d'un **i** ouvert ; dans ce contexte, en basque **e** fermé donne souvent **i** ouvert : **atea** > **atia** « la porte », etc. En ce qui concerne l'usage ou non à l'époque à Biarritz de la suffixation possessive basque, il faut souligner que les noms de maisons **Cathalinenia** et **Mariarenia** apparaissent aussi écrits **Cathalina** (parfois **Catharinea**) et **De Maria**. On suppose par conséquent que la forme **Betricorenia** ou **Petricorenia** devait cohabiter avec les formes **Betrico** et **Petrico** (attestées), la forme **Sanscorenia** avec la forme **Sansco** (attestée), etc.

Au demeurant, Alfred Lassus et Pierre Darrigrand nous confortent vivement dans notre opinion puisque, dans l'un de leurs ouvrages, ils citent plusieurs noms de maisons biarrottes du XVIII^e siècle où un même nom apparaît — dans des archives autres que les actes notariés biarrots, c'est-à-dire principalement dans des archives notariales bayonnaises — tantôt sous une forme simple dépourvue de suffixation basque tantôt sous une forme suffixée en **-enia** ou **-enea** (et ses variantes **-ñea**, **-nea**). C'était le cas de la maison biarrote appelée **Ma(i)gnan** (« Gérald Larralde, de **la maison de Magnan aussi dite Managnéa** »⁵⁴) ou de la maison **Sabat(t)é**, appelée aussi à Biarritz **Sabatenea**⁵⁵, etc. D'après le D^r Laborde⁵⁶, à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, « Joannis Darguin » habitait la maison biarrote de « **Joannissenia** autrement Penine ».

a) Noms de maison biarrottes au XVIII^e siècle

La plupart de ces noms « basco-biarrots » sont anciens. Bien que la présente étude ne soit pas consacrée à la toponymie biarrote, nous citerons pêle-mêle quelques

⁵⁴ DARRIGRAND, P., & LASSUS, A., *op. cit.*, p. 214.

⁵⁵ DARRIGRAND, P., & LASSUS, A., *op. cit.*, p. 273.

⁵⁶ **Le Vieux Biarritz**, Biarritz, 1905, p. 83.

maisons de Biarritz dont le nom était basque : **Curio** (avec ou sans Ç), **Chourio**, **Calautça** (avec ou sans ç et avec graphie ⟨ au ⟩ = / o /), **Jaulerry**, **Hirigoyen**, **Sorhainde**, **Larrendouette**, **Larrache**, **Joanatcho (de Boussingorry)**, **Joanatcho (de Haut)**, **Joangorry**, **Marichipy**, **Matchin**, **Nescatoy**, **Ngnaut**, **Chala**, **Estebeco**, **Lissalde**, **Chabiague**, **Mariarenia**, **Cathalinenia** ou **Catharinea**, **Har(r)austa**, **Arreteguy**, **Anchit**, **Mimiague**, **Mariato**, **Pelem**, **Sansco**, **Saraspe**, **Serora**, **Silhouette**, **Uhalde**, **Petrico** ou **Betrico** « Pierrot », aujourd'hui nom d'un quartier populaire de Biarritz, **Petrissar**, **Haroitch**, **Larrepunde** ou **Larrepunte**, **Cambare**, **Gardague**, **Orsaba(o)u**, **Lasco(u)r(r)ette**, etc.

En outre, il existe à la même époque d'autres maisons portant des noms révélateurs en ce qui concerne les habitudes linguistiques supposées des naturels du lieu.

Il s'agit de sobriquets, qu'on appelle, d'après Bénédicte et Jean-Jacques Fénéié, **escais-nom** ou **subrenom** en languedocien, **chafre** en gascon et, d'après Pierre Lhande, **izengain(eratiko)**, **izengaintiko**, **izengaixto** ou **izengoiti** en basque.

Ils font allusion soit à une fonction sociale ou à un métier, soit encore à une particularité physique ou bien à une particularité morale. En général, ils soulignent presque toujours des défauts, car la raillerie populaire, souvent cruelle, ne laisse rien passer.

Cependant, pour que ces sobriquets ou surnoms remplissent leur fonction sociale au sein d'une communauté humaine, ils faut nécessairement qu'ils soient intelligibles par la population qui les utilise au quotidien, car sinon, dépourvus désormais de leur fonction première, ils n'ont plus lieu d'être et on peut supposer qu'ils finissent, à moins qu'il ne se produise un phénomène de « fossilisation toponymique », tôt ou tard par disparaître.

Mais cela est peu probable étant donné que tous ces sobriquets semblent au XVIII^e siècle assez récents. Ils durent être créés, pour la plupart d'entre eux, au cours du XVII^e siècle ; au plus tôt à la fin du XVI^e siècle.

A la fin du XVIII^e siècle plusieurs maisons biarrottes portent des surnoms basques plutôt pittoresques. En voici quelques-uns qui sont dignes d'être mentionner : **Mamou**, du basque **mamu** « épouvantail », sobriquet au demeurant très répandu à travers tout le Pays Basque septentrional, et **Mamou Castille** « épouvantail originaire de Castille » ; qui pis est : **Mariourdin** (l'une dite de Haut et l'autre de Bas), du basque **mari-urdin** « marie-graillon, femme malpropre », ou bien encore, plus subtil mais guère moins méchant : **Bicharrot**, du basque **bixar(r)** et suffixe gascon **-òt** « petit freluquet à moustaches ».

Citons encore deux autres noms de maisons du quartier de « Boustingorry », dont l'un figure parmi les plus truculents : **Ttainttar(r)e**, du basque (dialecte labourdin) **ttañtarr** « petit gros »; l'autre étant celui de **Paithine** ou **Pattine** « grand Martin »⁵⁷.

b) La patronymie biarrote

Dans ce domaine aussi, une des principales sources d'information utilisées ont été les minutes notariales dressées à Biarritz au XVIII^e siècle. En dehors des noms de maisons, de quartiers et de certains lieux-dits biarrots, figurent dans ces actes notariés les noms et noms de baptême des propriétaires successifs, lorsque cela est le cas, desdites maisons, la profession de ces derniers, leur parenté, leur lieu de naissance (lorsqu'ils ne sont pas natifs de la paroisse) et parfois même le nom, nom de baptême, profession et origines de leurs aïeux.

On dispose donc des patronymes des propriétaires de la quasi totalité des maisons biarrottes recensées. De fait, on peut se faire une idée d'ensemble en ce qui concerne la population de Biarritz au XVIII^e siècle. Mais avoir un patronyme basque ne signifie pas obligatoirement que l'on soit basque, c'est-à-dire « bascophone ».

A cette époque le concept de « basquitude » semblait contenir, dans le pays de Labourd du moins, une signification « administrative » et non pas uniquement « ethno-linguistique », bien que c'est un fait connu, comme le rappelle Jacques Allières⁵⁸, que d'un point de vue « ethno-linguistique » **stricto sensu** les habitants du Pays Basque se désignent eux-mêmes dans leur langue par le nom d'**Euskaldunak**, c'est-à-dire **euskara-du-n-ak** « ceux qui possèdent, parlent la langue basque ».

Cela ne va pas d'ailleurs sans poser quelques problèmes, comme le rappelait fort justement Luis Michelena dans un article intitulé **Los vascos y su nombre** « Les Basques et leur nom »⁵⁹, puisque implicitement, cela signifie que les non-bascophones, fussent-ils d'origine basque, sont exclus de cette acception.

Quoi qu'il en soit et en fût à cette époque, dans le cadre du présent article, pour des raisons évidentes de méthodologie, « être basque » se résumera uniquement à l'aspect linguistique : étaient basques au XVIII^e siècle ceux qui étaient « bascophones », rejoignant ainsi les dires de Luis Michelena selon lesquels « **vasco significa siempre vasco de lengua** [« basque signifie toujours basque de langue »] »⁶⁰, toute la difficulté

⁵⁷ LAFITTE, P., **Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)**, Ed. Elkar, 1980, p. 149, § V, 340 : « Augmentatifs ».

⁵⁸ ALLIÈRES, J., **Les Basques**, Collection **Que sais-je ?**, PUF., 3^e édition mise à jour 1986, p. 1.

⁵⁹ **Revue Internationale des Etudes Basques**, année 32, Tom. XXIX, n° 1, 1984, pp. 9-31.

⁶⁰ « Onomástica y población en el antiguo reino de Navarra », in **Palabras y Textos**, 1987, p. 60.

consistant à savoir comment on peut arriver à déterminer s'ils l'étaient vraiment puisqu'à notre époque, écrit Jean Séguy, on a souvent à Labastide-Clairence, pour ne citer que cet endroit, des situations patronymiques curieuses, dues souvent à l'importance des intermariages conclus entre un Gascon et une Basquaise, puisque « la plupart des familles à patronymes basques parlent gascon, tandis que les bascophones ont souvent des noms romans »⁶¹.

En effet, il faut se méfier des patronymes. D'autant plus qu'ils n'ont été fixés que tardivement, vers le XVII^e siècle. Luis Michelena⁶² confirme à ce propos qu'au XVI^e siècle les noms de famille, tels que nous les désignons actuellement, ne connaissaient pas la stabilité dont ils jouissent de nos jours puisque « el apellido toponímico sólo significaba que el individuo portador del mismo era natural o vecino del solar o lugar así llamado », c'est-à-dire qu'à cette époque le nom de famille d'origine toponymique n'indiquait rien d'autre que lieu d'où était originaire, voire simplement demeurait, la personne qui le portait.

Autrement dit, un individu qui s'appellera « **Lantz** » ou « **Buruaga** » aura toutes les chances d'avoir eu par le passé un ancêtre originaire ou simplement résidant du village navarrais connu actuellement sous le nom de Lantz ou bien de celui d'Alava appelé Buruaga, quelque fussent par ailleurs les origines de cet ancêtre, gitanes, morisques, françaises ou autres.

En outre, c'est un fait connu que les patronymes, qui à l'origine variaient, comme le souligne Luis Michelena, normalement avec le nom du père, c'est-à-dire ici le nom de baptême, puisqu'il s'agissait du nom de baptême paternel auquel on ajoutait le suffixe patronymique **-ez** « fils de » dont l'origine est controversée, finirent par se fossiliser pour ne former plus qu'un tout inaltérable des noms de famille composés, on l'a dit, d'un patronyme et d'un nom de lieu, comme cela fut également le cas des sobriquets et des noms de métiers.

Mais alors que les autres régions basques abandonnaient ce système en délaissant le patronyme pour ne conserver le toponyme, c'est-à-dire l'actuel nom de famille qui souvent n'est rien d'autre qu'un nom de lieu, dans la province d'Alava on eut tendance à conserver ce que Luis Michelena nomme « les noms de famille doubles » (un patronyme suivit d'un toponyme), c'est-à-dire **López de Guereñu, Sáenz de Buruaga, Pérez de Bergara, López de Loyola** (c'était le véritable nom d'Ignace de Loyola, le patronyme **López** « fils de Lope, fils de Loup » ayant été abandonné au profit

⁶¹ SEGUY, J., « Basque et gascon dans l'atlas linguistique de la Gascogne », *Gure Herria*, 1964, pp. 26-27.

⁶² *Apellidos Vascos*, Saint-Sébastien, 1973, pp. 23-24.

du seul toponyme **Loyola**), etc. ; province d'Alava où par ailleurs ces noms doubles sont encore de nos jours communément employés.

1a) Maîtres de maisons ayant un patronyme basque

D'après les actes notariés consultés, il semblerait qu'il y ait eu à Biarritz tout au long du XVIII^e siècle 418 bâtisses (bordes et maisons). Ce dernier chiffre est probablement approximatif et trop important. Le D^r Laborde avait, en se basant sur les rôles de capitation, comptabilisé 356 maisons. Le fait que plusieurs maisons aient eu à l'époque deux, voire trois noms différents ne facilite pas le calcul. D'ailleurs, ce dernier point avait probablement, comme nous l'avons montré⁶³, induit en erreur le D^r Laborde.

Sur les plus de 400 maisons biarrottes recensées, **plus de la moitié ont un propriétaire dont le patronyme est basque**. Parfois, le père ainsi que la mère ont tous les deux un nom de famille basque. Souvent, c'est uniquement l'un des deux membres du couple, qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme, qui porte un patronyme basque. Dans d'autres cas, on ne dispose que du nom d'une seule personne.

Il s'agit presque toujours de propriétaires, c'est-à-dire de maîtres de maisons. Dans quelques cas, très rares, il s'agit de locataires. Si l'on affine encore plus l'analyse, c'est entre 1760 et 1780-85 que les maisons ayant un ou des propriétaires à patronymes basques sont les plus nombreuses. Or, c'est justement plus ou moins à cette époque que la population biarrote semble avoir diminuée le plus.

On constate l'importance qui est alors à cette époque celle du nombre de Biarrots dont le patronyme est basque. En partant du principe qu'il n'y avait en 1755 qu'environ 800 communiant⁶⁴, et que, d'autre part, à cette époque on a un minimum de 150 maisons dont les propriétaires ou locataires, lorsque le nom du propriétaire n'est pas précisé, ont un patronyme basque et enfin, en admettant que le nombre de personnes par maison devait probablement être de deux, voire parfois de trois (c'est un minimum car dans certaines maisons il y avait jusqu'à cinq personnes), on constate que la moitié, voire plus de la moitié de la population biarrote de l'époque, devait avoir un patronyme basque.

Bien que cela ne signifie point, loin s'en faut, qu'ils étaient de langue basque, il n'en reste pas moins qu'à cette époque le nombre d'habitants portant un patronyme basque est étonnamment élevé pour un bourg considéré par certains auteurs comme étant à cette époque pleinement « débasquisé », voire par certains auteurs tels que Jacques

⁶³ **Toponymie rurale de Biarritz au XVIII^e siècle : noms des quartiers et des maisons**, T. E. R. sous la direction de Jean-Baptiste Orpustan, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz, 1994, 151 pages, p. 23.

⁶⁴ LABORDE, P., **Biarritz : Huit siècles d'histoire 200 ans de vie balnéaire**, Biarritz, 3^e édition 1990, p. 15.

Lemoine ou Jean Milhères comme n'ayant jamais appartenu « ethno-linguistiquement » au domaine basque pour avoir prétendument toujours constitué un « pays gascon », c'est-à-dire une frontière linguistique ; affirmations dont la fausseté par ailleurs est certaine en ce qui concerne la fin du Moyen Âge et à présent les temps modernes si on s'en tient uniquement aux faits, c'est-à-dire aux documents historiques.

Du reste, il s'agit de patronymes dont l'origine et la signification basques, dont on ne verra pas ici l'étymologie, pas plus d'ailleurs que la fréquence de leur apparition, qui feront l'objet de travaux ultérieurs, sont la plupart du temps limpides.

Patronymes basques portés par les habitants de Biarritz au XVIII^e siècle suivis de leur forme écrite en orthographe basque moderne :

Bégougne (forme « gasconnisée » du toponyme bisciaïen **Begoña**, ancienne paroisse de Biscaye, aujourd'hui quartier de Bilbao), **Belart** = **Belarte** ; **Behola** ; **Berhouet** = **Berroeta** ; **Biscaye** = **Bizkaia** ; **Bortaire** = **Bortairi** (issu d'un ancien **Gortairi**) ; **Boustinague** = **Buztinaga** ; **Brouss(a)in** (en 1745, le maître de la maison **Mariato** « petite Marie » ou **Mariatorenia** d'Arbonne s'appelait **Esteben de Brussain** ; issu probablement du basque **Burguzain**, nom d'une maison d'Hasparren au XIII^e siècle) ; **Cambare** = **Kanbara** (écrit de nos jours par erreur **Cambarre**, avec vibrante forte **-rr-**) ; **Celhay** = **Zel(h)ai** ; **Chabiague** (issu très probablement d'une ancienne forme, attestée à Anglet au XVII^e siècle, **Etchabiague** < **Etxabiaga**) ; **Chala** = **Sal(h)a** ; **Daguerre** = **Agerre** ; **Daguirre** = **Agirre** ; **Damestoy** = **Ameztoi** ; **Darancette** = **Arantzeta** ; **Darits** = **(H)aritz** ; **Darmendaritz** = **Armendaritz** ; **Daragorry** = **Aragorri** ; **Darguins** = **Argintz** ; **Darlas** = **Arlas** ; **Dastaritz** = **Astaritz** ; **Detchegoyen** = **Etxegoien** ; **Detcheçahar** = **Etxezahar** ; **Detchegaray** = **Etxegarai**, **Detcheverry** = **Etxeberri** ; **Dibarrart** = **Ibarrarte** ; **Dibaignette** = **Ibañeta** ; **Dibasson** = **Ibazon** (issu de **Ibazun**) ; **Diharce** = **Ihartz** (issu de **Eihartz**) ; **Diharasarry** = **Iharasarri** (issu du basque **Eiherasarri**) ; **Dirandatz** = **Irandatz** ; **Dithurbide** = **It(h)urbide** ; **Dolatce** = **Dolatz** (parfois lu par certains auteurs méconnaissant la langue basque **Dolatre** ou **Dotatce** ; il faut lire **Dolatce**, issu du basque **(de) + Ol(h)atz**) ; **Dolhonde** = **Ol(h)ondo** ; **Dordogoity** = **Ordogoiti** ; **Dosphital** = **Ospitale** ; **Dourrouty** = **Urruti** ; **Doyhaberry** = **Oihaberri** (issu de **Oihanberri**) ; **Doyhamboure** = **Oihanburu** ; **Duhalde** = **Uhalde** ; **Durcos** = **Urkotz** ; **Durritzague** = **Urritzaga** ; **Fagalde** (issu de **Bag(o)-alde**) ; **Galharrague** = **Gal(h)arraga** ; **Galhar(r)et(te)** = **Gal(h)arreta** ; **Garat** = **Garate** ; **Gastambide** = **Gaztanbide** ; **Gastelimendy** = **Gaztelimendi** (issu de **Gaztelumendi**) ; **Grassiet / Gressiet / Greciet** = **Grezieta** (issu probablement de **Garazieta**) ; **Haitze** ; **Halsouet** = **Haltzueta** ; **Haramboure** = **Haranburu** ; **Hardoy** = **Hardoi** ; **Harismendy** = **Harizmendi** ; **Harosteguy** = **Haroztegi** ; **Harriague** =

Harriaga ; Harriet = Harrieta ; Herausset = Herauseta ; Hiriart = Hiriarte ; Hiriberry = Hiriberri ; Hirigoyen = Hirigoien ; Hirigoïty = Hirigoiti ; Hitze ; Horoscoythi = Horoskoiti (issu du basque **Goroskoiti < goros + goiti**) ; **Hondarrague = Hondarraga ; Jaulerry = Jaulerri** (contraction de **Jauregi + berri**) ; **Jaureguy = Jauregi ; Jaureche = Jaurexe ; Landalde < landa + alde ; Larrache = Larratxe ; Larralde < larre + alde ; Larreguy = Larregi ; Larrendouette = Larrendoeta** (issu de **Larrondoeta < larre + ondo + eta**) ; **Larrepunde** (semi-traduction romane d'un ancien **Larreburu**) ; **Larronde = Larrondo** (issu de **larre + ondo**) ; **Legorrette = Legorreta** (issu de **Lagorreta**) ; **Legarret = Legarreta ; Lissague = Lizaga** (issu du nom **Elizaga**) ; **Lissalde = Lizalde** (issu du nom **Elizalde**) ; **Marquine = Markina ; Mendiacaq = Mendiak** (issu de **Mendiague**, lui-même issu de **Mendiaga**, avec assourdissement de la consonne sonore restée sans appui vocalique) ; **Mimiague = Mimiaga ; Narbeis = Narbeitz** (issu de **Nar baitz**) ; **Recart** ou **Recard** (parfois ce nom apparaît dans les minutes notariales également sous la forme **Recalde**, bien qu'il s'agisse pourtant d'un nom différent : **Recart < Errekarte** à ne pas confondre avec **Recalde < Errekalde**) ; **Salva = Salba ; Samacoitz = Samakoitz ; Sandoure = Sanduru** (issu du nom de personne basque **Sanduru < sanctorum**, génitif pl.) ; **Sansco = Sanzko ; Silhouette = Zil(h)oeta** (curieusement ce nom basque, qui est à l'origine du mot français **Silhouette**, apparaît également dans les minutes notariales sous la forme **Sourrouette**, bien qu'il s'agisse ici aussi d'un nom différent : **Silhouette < Zil(h)oeta** à ne pas confondre avec **Sourrouette < Sor(h)oeta**) ; **Sorhaitz = Soraitz ; Tendebars = Tendebartz ; Ythurbide = It(h)urbide.**

Les patronymes biarrots qui reviennent toujours au XVIII^e siècle, du fait qu'ils sont portés par un nombre considérable de Biarrots, sont, d'après les minutes notariales : **Silhouette, Larrendouette, Hiriart** et **Hirigoyen** ; d'autres apparaissent également fréquemment : il s'agit de **Gastambide, Sandoure, Etcheverry** et **Harosteguy**. En dehors des patronymes déjà cités plus haut, on avait également au XVIII^e siècle, d'après deux ouvrages de Pierre Darrigrand⁶⁵, dont l'un réalisé en collaboration avec Alfred Lassus, ainsi que d'après l'ouvrage du D^r Joseph Laborde, plusieurs Biarrots dont les noms de famille étaient :

Achart (issu vraisemblablement du nom basque **Etxarte**) ; **Béhotéguy = Behoteguy ; Berraute** (forme « romanisée » du nom basque **Berroeta**) ; **Bellasteguy = Belastegi ; Beola** (la forme **Behola** existe également dans les minutes

⁶⁵ DARRIGRAND, P., « Biarrots morts en mer et outre mer au XVIII^e siècle », **Biarritz au XVIII^e siècle**, Publication de la **Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne**, 1994, pp. 36-55 et DARRIGRAND, P. & LASSUS, A., **Biarritz, ses marins et ses corsaires**, Ed. J. & D., Biarritz, 1997, 311 pages.

notariales biarrottes, mais il s'agit à Biarritz d'individus différents) ; **Bidegain** ; **Borda** ; **Bothiague** = **Bot(h)iaga** ; **Chimildegui** = **Ximildegi** ; **Derrits** = **Erritz** ; **Dihassagaray** = **Ihazagarai** ; **Dihitce** = **Ihitze** ; **Dolhagaray** = **Ol(h)agarai** ; **Gardague** = **Gardaga** ; **Goysoubiette** = **Goizubieta** ; **Haubincette** = **Halbintzeta** (issu du basque **Albintzeta** < **albin** + **-tz** + **-eta**, avec vocalisation de la latérale) ; **Hausseguy** = **Hauzegi** (issu du basque **Haltzegi**, nom 100% angloy à l'origine) ; **Heguy** = **Hegi** ; **Hiribeyty** = **Hiribeiti** ; **Naguille** = **Nagila** ; **Piquessary** = **Pikesarri** et **Narbey** = **Narbei** (qu'il faut probablement mettre en relation avec le patronyme **Narbaits** ou **Narbeis**) ; **Sasco** = **Sazko** (variante de **Sanzko**) ; **Sorrouet** = **Soroeta**.

On citera également les patronymes, présents à Biarritz au XVIII^e siècle, **Gaillardie**, **Durracq**, **Mauléon**, **Guichene** (ancienne forme du nom du village de Guiche, issu du basque **Gixune**) et **Montory** sans pouvoir dire s'il s'agit de noms basques ou portés traditionnellement par des Basques (comme cela est le cas pour les noms **Petrissans**, **Portugal**, **Mirande**, **Toledo** et **Zamora**).

Dans le cas de **Gaillardie**, et bien qu'il s'agisse vraisemblablement d'un nom roman, il faut toutefois signaler sa ressemblance avec les noms basques cités par Luis Michelena **Galardi**, **Galardino**, **Galhardi**, **Gallartu** où nous avons manifestement le terme **galar** « bois mort sur l'arbre, charbon de châtaignier que l'on fait dans un trou creusé en terre ».

En Guipuscoa, on trouve également, d'après Luis Villasante⁶⁶, le toponyme **Ga(i)llardi**, bien qu'il n'ait probablement aucun rapport avec le nom biarrot et bayonnais **Gaillardie**. En Biscaye, dans le village de Zalla⁶⁷, on trouve également le toponyme **Gallardi** et sa variante **Gallerdi** et aux XVII^e et XVIII^e siècles il y avait à Bardos⁶⁸ une maison appelée **Gaillardie**.

Dans le cas du nom biarrot « **Durracq** », il serait peut-être issu du basque **Urraga**, construit sur **urr** « noisette » et suffixe **-aga** romanisé en **-ague**, avec une évolution : **Urraga** > **de + Urrague** > **Durrac(q)** avec assourdissement de la consonne sonore restée sans appui vocalique comme dans **Mendiaga** > **Mendiague** > **Mendiac(q)** ou bien dans le cas des villages souletins (cités par Jean-Baptiste Orpustan) de **Ligi**, « romanisé » en **Lig** puis **Licq** à la suite de l'assourdissement de la sonore restée sans appui vocalique, et de **Oihergi** « romanisé » en **Oyhercq**.

⁶⁶ « Sobre el toponimo **Ga(i)llardi** de Aránzazu », in **Homenaje a Odón de Apraiz**, Vitoria, 1981, pp. 401-405.

⁶⁷ SASÍA, J.- M^a, **Toponimia Euskérica en las Encartaciones de Vizcaya**, Bilbao, 1966, p. 126.

⁶⁸ « Bardos et ses maisons anciennes », in **Bardos**, Ed. **Ekaina**, 1992, p. 60.

Enfin, on ne peut pas étudier la paroisse de Biarritz du XVIII^e siècle sans mentionner le patronyme biarrot **Silhouette** (**Silloete** à Biarritz, 1498), célèbre nom de famille issu du basque **Zil(h)oeta** « lieu de dépressions de terrain, de trous » (« gasconnisé » par la suite en **Silhoete / Silhouette**) et qui est à l'origine du mot français **silhouette**.

Il est curieux qu'absolument aucun dictionnaire étymologique de la langue française ne précise que **silhouette** est un des rares mots français d'origine basque avec **daguerréotype** (dont l'inventeur s'appelait Daguerre⁶⁹), le mot **bagarre**, issu probablement du basque **batzarre**⁷⁰ et le mot **bizarre**, issu de l'italien **bizarro**, lui-même issu de l'espagnol **bizarro**, « brave », emprunté au basque **bizar(r)**, « barbe » (symbole de la force). Il existait à Biarritz en 1498 deux maisons **Silhouette**, l'une « **de Bas** » et l'autre « **Dessus** », soit : **Zil(h)oetagarai** et **Zil(h)oetabehere**.

D'après le D^r Laborde, qui cite l'abbé Haristoy, Arnaud de Silhouette, écuyer, seigneur de la maison noble de Silhouette à Biarritz (mais elle ne figure pas comme telle dans les cahiers du syndic général de Labourd en 1771-1776), devint conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances en 1712. Un de ses fils, Etienne de Silhouette, naquit le 25 juillet 1709 à Limoges.

Ce dernier fut successivement commissaire pour la fixation des limites en Acadie (1748), commissaire du Roi près la Compagnie des Indes, contrôleur général des finances en 1755 et ministre d'Etat en 1759. En 1755, lors de l'« inventaire des meubles et effets dellaissés a Biarritz » par feu M^r Arnaud de Silhouette, son père, le notaire biarrot Bertrand Planthion⁷¹ désigne ainsi notre fameux ministre :

« Messire Etienne de Silhouette chevalier conseiller du Roy en Ses Conseils maitre des Requetes ordinaire de l'hotel de Sa Majesté chancellier garde des Sceaux chef du Conseil et Surintendant des Maison domaines et finances de S[on] Altesse S[é]ré[n]issime Monseigneur le Duc d'orleans premier prince de sang ».

Ce dernier commença des réformes tendant à diminuer les dépenses de la Cour. Mais il devint vite impopulaire et fut destitué après seulement huit mois passé aux affaires (20 novembre 1759). C'est ainsi que naquit l'expression **à la silhouette**, caractérisant d'abord un passage rapide, puis par la suite les objets seulement

⁶⁹ ORPUSTAN, J.-B., **Les noms de maisons et de famille, IFOREP, Euskal Herriak**, t. II, Paris, 1989, p. 25.

⁷⁰ C. N. R. S. INSTITUT DE LA LANGUE FRANÇAISE DE NANCY : **Trésor de la langue française**, 1988.

⁷¹ Minute notariale III E 4761, 1755.

ébauchés, mal faits : **portrait à la silhouette** ; d'où le sens moderne du mot **silhouette**⁷².

b) Anthroponymie biarrote

S'il est évident qu'une étude patronymique ne peut pas nous renseigner sur la situation linguistique qui est celle d'un territoire donné à une époque donnée, il n'en reste pas moins qu'une telle étude permet, comme cela a déjà été signalé, de se faire une idée plus ou moins vague de ce que « aurait pu être », dans un endroit bien précis, une hypothétique situation linguistique ; « idée » qui n'aurait d'autre valeur, évidemment, que celle que chacun voudrait bien lui accorder.

Cependant, il existe une autre voie d'exploration plus intéressante. Il y a des indices indirects pouvant être d'une grande et incontestable valeur : ceux-ci proviennent essentiellement d'une étude des noms de baptême. En résumé, afin d'illustrer notre propos, d'un point de vue strictement « ethno-linguistique », quelqu'un qui s'appelle « **Pierre** Sanchez » sera vraisemblablement francophone, alors qu'un « **Peter** Sanchez » sera plutôt anglophone et un « **Pedro** » ou « **Perico** Sánchez » sera, suppose-t-on, hispanophone.

Cette méthode présente néanmoins quelques inconvénients car dans deux cas bien précis, elle est être totalement fautive. C'est un fait que de nos jours les banlieues françaises comptent de nombreux jeunes qui sont issus d'une immigration plus ou moins récente (de la deuxième et de la troisième génération) et qui ont pour noms de baptême « **Mohamed** », « **Antonio** » ou « **Carlos** ». Pourtant, ces jeunes, dans l'immense majorité des cas, ne savent pas un mot ni d'arabe ni d'espagnol ni de portugais. Cela est dû principalement à des raisons sociologiques, souvent complexes, dont nous n'avons pas à traiter ici. Ils ne parlent que le français. On pourrait disserter longuement et savamment sur la question, pourtant, force est de constater qu'on n'arrivera toujours à la même certitude : ces individus sont des Français, fussent-ils d'origine étrangère, puisqu'ils appartiennent de manière exclusive à la communauté « ethno-linguistique » française.

Dans ce cas bien précis, notre méthode dite des noms de baptême est inapplicable. Il existe encore un autre cas où notre méthode est fautive et qui nous intéresse ici de plus près : celui des communautés « ethno-linguistiques » qui n'ont pas su par le passé se doter de structures étatiques qui auraient pu de nos jours leur assurer une indépendance politique et qui, par conséquent, se sont retrouvées assujetties à des administrations qui leur étaient étrangères. C'est le cas, entre autres, des Bretons et

⁷² DAUZAT, A., DUBOIS, J. & MITTERAND, H., *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Librairie Larousse, 4^e édition, 1971, p. 692.

des Basques. Les royaumes de France et d'Espagne ont imposé aux Basques, par l'intermédiaire de leurs administrations royales respectives, puis par la suite républicaines et jacobines dans le cas de la France, l'usage, au niveau administratif du moins, c'est-à-dire dans la sphère administrative, de noms de baptême à forme française ou espagnole ; excepté au cours de ces dernières années où l'usage de noms de baptême basques, tant en territoire français comme espagnol, a été officiellement autorisé par loi. Comme on le voit, dans cet autre cas bien précis notre méthode serait fausse.

Cependant, on peut supposer qu'un individu qui au XVIII^e siècle portera dans les archives biarrottes un nom de baptême basque ou à forme basque, et peu importe alors son patronyme, sera très vraisemblablement bascophone, donc basque d'une point de vue « ethno-linguistique ».

On est fondé à dire cela pour le simple et unique motif que la langue basque n'a jamais été dotée, autant que l'on puisse le savoir, d'un statut lui conférant le titre de « langue administrative » comme cela fut le cas pour l'occitan de Gascogne qui, comme le rappelle Jean-Baptiste Orpustan, fut naguère en Pays Basque, conjointement à l'espagnol en Basse-Navarre, la langue des chancelleries médiévales, civiles et ecclésiastiques ; occitan de Gascogne qui du reste, on l'a vu, légua à partir du XV^e siècle, à la suite de l'annexion au royaume de France du Labourd, tous les noms administratifs des villages, quartiers et hameaux labourdins à l'administration française. C'est ainsi que dans le nom « Saint-Jean-de-Luz », le toponyme **Luz** n'est pas la forme française de **Lohi(t)zune**, mais au contraire sa forme gasconne⁷³.

Il est un fait acquis qu'« administrativement parlant » personne ne pouvait, au XVIII^e siècle, contraindre un Biarrot à porter un nom de baptême basque ou à forme basque. Seule une hypothétique « mode basque » du moment aurait pu faire en sorte qu'au XVIII^e siècle, parmi les non-bascophones du Labourd, notamment de Biarritz, porter un nom de baptême à forme basque fût quelque chose de courant.

En revanche à cette époque, aussi curieux et paradoxal que cela puisse paraître, on constate que le port de noms de baptême à forme gasconne parmi les bascophones était encore quelque chose d'assez répandu.

Mais le phénomène inverse était-il vrai ?

⁷³ ORPUSTAN, J.-B., « Les traces du gascon dans les provinces, vallées, communes et quartiers historiques du Labourd, de la Soule et de la Basse-Navarre », in *Pirenáico navarro-aragonés, Gascón y Euskera : Documentación e Interferencias, IV Curso de Verano de la Universidad del País vasco*, 1985, Ed. Universidad del País Vasco, 1987, pp. 29-70.

Pourquoi à l'époque une personne d'origine gasconne, parlant uniquement le gascon (et / ou le français) se serait-elle fait appeler dans sa vie privée par un nom de baptême à forme basque ?

1b) Les formes « administratives » et les formes « populaires »

A partir de l'examen minutieux de toutes les minutes notariales dressées à Biarritz, on dispose non seulement des noms de famille mais également des noms de baptême des habitants de Biarritz au XVIII^e siècle. Cependant, les notaires, qui, on l'a vu, savent le français, ont souvent tendance, dans leurs actes, à donner la forme « administrative » du nom de baptême qu'ils entendent, c'est-à-dire la forme française. De fait, tous ces noms de baptême n'ont plus aucune valeur pour notre étude puisqu'il ne s'agit pas des véritables formes employées par les autochtones. Mais parfois, fait remarquable, ces mêmes notaires, on ne sait pourquoi, décident d'écrire dans leurs actes notariés les noms de baptême tels qu'ils les entendent, c'est-à-dire tels que les emploient les autochtones (parfois il s'agit d'hypocoristiques).

A partir de là, on sait donc qui emploie un nom de baptême basque⁷⁴ et qui emploie un nom de baptême gascon. On pourrait, en théorie du moins, distinguer deux groupes au sein de la population biarrote : l'un de langue gasconne, l'autre de langue basque. Mais ce serait oublier, on l'a vu, que l'occitan de Gascogne fut jusqu'au XVII^e siècle une des langues « administratives », avec également l'espagnol en Basse-Navarre, du Pays Basque septentrional et notamment du pays et bailliage de Labourd.

Par conséquent, il ne sera pas rare de trouver encore au XVIII^e siècle des personnes ayant un nom de baptême à forme gasconne sans que cela ne signifie en aucune façon, comme on le verra par la suite, que celles-ci soient pour autant gasconophones.

Afin de se faire une idée concernant les noms de baptême qui étaient employés à l'époque, citons les noms relevés à Biarritz au XVIII^e siècle, qui sont principalement (il s'agit ici des formes françaises ou « administratives » telles qu'elles sont citées dans les minutes notariales) : **Jean** ou **Jeanpetit**, **Marie** et **Pierre**. A eux seuls, ils constituent la majorité quasi absolue des noms de baptêmes employés dans la paroisse.

Cela semble confirmer les dires de Henri Gavel⁷⁵ :

⁷⁴ Il faut préciser par ailleurs que lorsqu'on utilise des expressions tels que « noms de baptême basques », en réalité il est fait allusion à des noms de baptême d'origine hébraïque, grecque, germanique ou latine qui apparaissent sous une forme basque. C'est ainsi que l'araméen **kéfá**, « pierre, roche », apparenté à l'hébreu **kef** ou **kifa** (d'où le nom de baptême basque **Kepa** « Pierre » popularisé par Sabino Arana Goiri) a été traduit approximativement **Petrus** en latin, **Piètro** en italien, **Petru** en corse, **Pèire** en occitan, **Pierre** en français, **Pedro** en castillan, **Peter** en anglais, etc. et, bien entendu, **Pet(i)ri**, **Betri**, **Bet(h)iri**, **Peru**, etc. en basque.

⁷⁵ **Eléments de phonétique basque**, p. 186. Il ajoute également : « le mot **Manes** est une forme familière, usitée en Basse-Navarre et dans le Labourd, du nom propre **Joanes** = "Jean" (...) ».

« (...) le nom de baptême de **Jean** (ou ses équivalents) semble avoir été autrefois plus répandu encore qu'en n'importe quel autre pays dans la Basse-Navarre et le Labourd, car à Bayonne, vers le milieu du XIX^e siècle, on disait plaisamment que tous les Basques s'appelaient **Jean**, et toutes les Basquaises **Marie** ».

Puis par ordre alphabétique, on trouve souvent à titre anecdotique les noms de baptême suivants : **Abel, Adam, Alexis, André, Antoine, Arnaud, Baptiste, Barthélémy, Bernard, Bertrand, Blaize, Catherine, Cécile** et / ou **Cicile, Charles, Daniel, David, Denise, Dominique, Elisabeth, Estienne** et / ou **Etienne, Etienne** (c'est-à-dire **Etiennette**), **Fabien, François, Galante, Gérard, Giral** (forme méridionale du nom de baptême **Géraud** ou **Giraud** d'après Albert Dauzat), **Gracy** et / ou **Gracieuse, Gratian** et / ou **Gracian, Guillaume, Isabelle** (c'est-à-dire **Isabelle**), **Jacques, Jean-Baptiste, Jean-Bernard, Jean-Léon, Jeanne, Jeanne-Marie, Joseph, Laurens** et / ou **Laurent, Laurence** (c'est-à-dire **Laurence**), **Léon, Louis, Louise, Magdeleine, Marguerite, Marianne, Marion, Martin, Martine, Mathieu, Michel, Monique, Nicolas, Plaisance, Robin, Simon, Thomas, Tristan, Véronique** et un nom de baptême typiquement français : **Franchon** (issu de **Françon** avec à Biarritz palatalisation hypocoristique, c'est-à-dire **-ç- > -ch-** due probablement à l'influence de la phonétique basque).

A l'exception de certains d'entre eux tels que **Plaisance, Galante, Giral, Tristan, Gracian, Abel, Franchon, Adam** et **Blaize**, la plupart de ces noms de baptême sont encore courants de nos jours.

2b) Les formes gasconnes ou « gasconnisées »

Parfois, le notaire décide de transcrire les noms de baptême tels qu'il les entend. C'est ainsi que certains de ces noms apparaissent sous une forme gasconne.

Citons un nom de baptême occitan qui apparaît une fois : « **Sebastian** », c'est-à-dire **Sébastien** en français. Un nom de baptême féminin gascon : **Menine**, nom de baptême qui apparaît également une fois contrairement à sa variante « **Meignine** » (avec graphie < ign) = [ñ]) qui n'apparaît jamais et qui à l'époque était le nom d'une maison biarrote.

Citons également : **Aug(i)er, Auyé, Oger**. Il s'agit nom individuel d'origine germanique très répandu au Moyen Âge (prononcé à Biarritz [o'je], c'est-à-dire **Oyé**) et à l'origine du nom de baptême basque **Oier**⁷⁶.

Nous trouvons également des formes telles que **Laurensine** et, bien entendu, l'incontournable nom de baptême gascon **Saubade, -ine** « 'Sauvée', participe passé du verbe **sauvar**, «sauver» »⁷⁷, la forme masculine étant **Saubat**, « Sauveur ».

⁷⁶ **Apellidos Vascos**, Saint-Sébastien, 1973, p. 136, § 477.

Deux autres formes gasconnes qui apparaissent aussi souvent : **Joannot(t)e** et **Joan(n)a**. Parmi les femmes biarrottes appelées **Saubade, -ine, Joannot(t)e** et **Joan(n)a**, la plupart portent un patronyme basque : **Dithurbide, Larreguy, Doyhamboure**, etc.

On pourrait supposer qu'il s'agit de personnes de langue gasconne.

Mais l'existence dans d'autres localités du Labourd de nombreuses personnes portant au XVIII^e siècle ces noms de baptême gascons, et dont on sait parfaitement qu'elles étaient bascophones unilingues, incite à la plus grande prudence.

A ce propos, les dires de Eugène Goyheneche, dires selon lesquels « l'abondance des noms de baptême à forme gasconne »⁷⁸ à Biarritz au XV^e siècle,

« même chez des individus dont la maison porte un nom basque, permet de penser que l'ensemble de la population est moins basque que ne le ferait supposer la toponymie »,

doivent être nuancés si l'on prend en compte le fait que le gascon, on l'a vu, fut jusqu'au XVI^e siècle la langue « administrative » ou si l'on préfère « administrative » du pays de Labourd.

En effet, si l'on suit un tel raisonnement, il faudrait alors admettre qu'étant donné qu'au XIX^e siècle les habitants du Pays Basque portaient administrativement des noms de baptême français ou espagnols, ils ne devaient ni ne pouvaient par conséquent être bascophones, ce qui est inexact puisque c'est un fait connu qu'au XIX^e siècle l'écrasante majorité des Basques qui avaient officiellement pour noms de baptême **Pierre, Dominique, Jean, Luis, Ramón, Román, José Antonio**, etc. ne savaient parler ni français, ni gascon, ni espagnol.

Il existe également un texte original de 1505 (dont nous possédons une copie du XVII^e siècle) où apparaissent plusieurs noms de maisons de Sare du XVI^e siècle accompagnés du nom de leur propriétaire⁷⁹. Dans la majorité des cas, ces derniers portent des noms de baptême dont la forme est gasconne ou française. C'est ainsi qu'on trouve un « **Joannicot** de Harosteguy », un « **Saubat** de Bastagandeguy », un « **Arnaut Guilhen** de Charruteguy », un « **Michelot** Derrementé », une « **Saubadinne** de Harcebehere », une « **Domengine** de Legure », un « **Pierre Arnaud** Ditgirace (*sic*) », etc.

⁷⁷ GROSCLAUDE, M., *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons suivi de noms de baptême donnés au Moyen Âge en Béarn et Bigorre*, Ed. Ràdio País, 1992, p. 218.

⁷⁸ *Onomastique du Nord du Pays Basque au Moyen Âge*, Thèse de doctorat dactylographiée, Bordeaux, 1966, Tom. II, p. 473.

⁷⁹ ORPUSTAN, J.- B., « Les maisons médiévales du Pays Basque : compléments et rectifications à la liste publiée dans le Bulletin n° 105 (1884) », *Bulletin du Musée Basque*, n° 125, 1989, pp. 105-110.

D'après un article de Ricardo Cierbide consacré aux anthroponymes bas-navarrais apparaissant dans un recensement de 1350⁸⁰, le nom de baptême le plus cité à l'époque est « **Pierre** », apparaissant tantôt sous ses formes gasconnes **Pes** et **Per**, tantôt sous ses variantes basques **Petiri**, **Petri**, **Peru**, voire sous sa forme hispanique **Pedro**⁸¹.

Les formes basques ne représentent qu'une infime minorité des formes recensées, mais cela ne signifie pas que tous les porteurs de noms de baptême à forme gasconne n'étaient pas à cette époque bascophones. Si pour octroyer ou non à telle ou telle personne le statut de bascophone on tenait compte par ailleurs des autres noms de baptême gascons tels que **Bernart**, **Guillen**, **Menaut**, **Menauton**, **Miqueu**, etc., cités également dans ce recensement, on arriverait à la conclusion paradoxale qu'au XIV^e siècle la majorité des Bas-Navarrais cités dans ce recensement n'étaient pas bascophones.

En outre, en lisant l'ouvrage du juge de Lancre, on constate que quasi totalité des Labourdines et Labourdins cités sont désignés par un nom de baptême gascon. Il est toutefois certain que dans leur immense majorité, ceux-ci étaient bascophones.

La seule explication qui puisse être retenue est par conséquent qu'à cette époque il était courant parmi les bascophones bas-navarrais et labourdins, fussent-ils bascophones unilingues, bilingues ou trilingues, de porter administrativement des noms de baptême gascons au même titre que les Bas-Navarrais du XIX^e siècle portaient tous officiellement des noms de baptême dont la forme était obligatoirement française, sans que la plupart d'entre eux fussent pour autant francophones.

3b) Les formes basques ou « basquisées »

3b.a) Le nom de baptême « Joan(n)es »

Le nom de baptême **Jean** apparaît souvent sous une forme populaire basque : « **Joan(n)es** ». L'anthroponyme **Johannes**, dont les variantes sont **Joannes**, **Joannis**, est un nom biblique issu de l'hébreu **Iechochanan** « Dieu accorde ». C'est principalement, souligne Marie-Thérèse Morlet⁸², au culte de saint Jean-Baptiste qu'est due à partir de la fin du IV^e siècle la popularité du nom **Johannes** chez les chrétiens d'Occident.

⁸⁰ « Antropónimos de la Baja Navarra según el censo de 1350 », **Iker-6**, Ed. Euskaltzaindia, 1992, 127-142.

⁸¹ Dans ce recensement, les formes gasconnes **Per** et **Pes** représentent à elles seules respectivement 53,43% et 31,44% de l'ensemble des « Pierre » recensés à cette époque en Basse-Navarre, les formes basques **Petiri**, **Petri** et **Peru** ne représentant uniquement que 8,8% du total et la forme **Pedro** 4,4%.

⁸² **Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle : II. Les noms latins ou transmis par le latin**, Ed. CNRS, Tom. II, Paris, 1972, p. 65.

Au XVIII^e siècle, il s'agit d'une forme uniquement utilisée dans le Grand Sud-Ouest par les bascophones étant donné que, sauf erreur, il ne semble pas que les gasconophones l'aient utilisé à cette époque.

Michel Grosclaude ne la cite pas dans son ouvrage⁸³ dans lequel apparaissent, entre autres, les formes **Jouan(ne)**, **Jan**, **Jantet**, **Jo(u)an(n)et**, **Jo(u)andet**, **Jo(u)anot**, **Jo(u)anic(q)**, **Jo(u)andat**, **Jo(u)andou**, **Jo(u)antou**, **Jo(u)an(n)y**, **Joanicot**, **Jo(u)anolo**, **Jo(u)anillou**, etc. mais jamais **Joan(n)es**.

Le basque a en effet conservé la forme latine intacte, c'est-à-dire **IO(H)ANNES**.

Mais pourquoi les Biarrots employaient-ils un nom de baptême comme **Joan(n)es** ?

La seule explication est que tous ces **Joan(n)es**, ou tout au moins leurs parents, étaient de langue basque, c'est-à-dire des Basques d'un point de vue « ethno-linguistique » — on sait que d'un point de vue « administratif » les Biarrots étaient considérés et se considéraient comme étant des Basques.

Citons quelques exemples parmi d'autres étant donné qu'ils sont très nombreux :

- Entre 1753 et 1762 on a, d'après les minutes notariales, « **Joannes** Doyamboure dit arreteguy maître Charpentier » maître de la maison d'« Arreteguy », quartier Boussingorry.

- En 1754 on a feu « **Joannes** gastambide forgeron » maître de la maison de « Cathalina », « Catharinea » ou « Cathalinenia autrement de Pitchy », quartier de Haut.

- A partir de 1765 on a « **Joannes** Mercadet dit Saint-Jean » fils unique « de feux mathieu mercadet marinier et de menine harosteguy » de la maisons de « Mathiou » ou « Grand Mathieu » et de « Laporte » sises toutes les deux dans le quartier de Boussingorry.

- En 1769 on a « **Joannes** Landalde Laboureur fils de la maison de harrausta ».

- En 1753 on a Jean Hirigoyen et Jeanne Darmendaritz maître et maîtresse « de la maison et biens Dihetchou papoaux et avitine » du quartier de Boussingorry qui apparaissent en 1764 sous les noms de « Joannotte Darmendaritz veuve heritiere testamentaire de **Joannes** hirigoyen ».

- Entre 1758 et 1783 on a « **Joannes** Doyamboure et marie Detcheverry conjoins m^e et m^{sse} de la maison de Joanpetit de Bas », quartier de Haut.

⁸³ *Dictionnaire étymologique des noms de famille gascons suivi de noms de baptême donnés au Moyen Âge en Béarn et Bigorre*, Ed. Ràdio País, 1992, 271 pages.

- Au cours des années 1750, les maîtresses de la maison de « Laurens autrement de Trimoine autrement de Jolys » du quartier de Haut ne sont autres que les veuves de feux « **Joannes** et nicolas Doyhamboure pere et fils charpentiers », c'est-à-dire « Cecile — parfois « Cicile » — de camp(r)ous » et « Joannote doyhamboure », ledit « **Joannes** Doyhamboure » étant le « maitre de la maison de Laurens par Contrat du cinq Decembre 1730 ».

- De même, apparaît également entre 1758 et 1770 un certain « S^r pierre Durcos de Lissalde cap^{ne} de navires » héritier et maître de la maison de « Magdelenote autrement de Mary de Harrausta » du quartier de Haut et « residant depuis quelques temps a lamerique (*sic*) », ce dernier étant le fils « de feu **Joannes** Durco[s] et Jeanne de Lissalde » et le mari de « Magdelaine de Silhouette » ainsi que le cousin germain d'« Estienne Courrau » maçon de la maison de Jaulerry et d'« Estienne Diharce » laboureur de la maison de Lantiron.

- En 1754, le maître de la maison de Merin du quartier de Haut, appelée aussi « Merinenea » en 1670⁸⁴ (« Dominique de Harosteguy sieur de Merinenea »), s'appelle « **Joannes** million », fils de « marie Deguy veuve »

- En 1756 on a « **Joannes** lateule metayer de la maison de misson », du quartier de Haut ; en 1756 on a « **Joannes** harriet metayer de la maison appelée Doumoulin » ; en 1762 on a « **Joannes** Gelos meunier » et sa femme « marie Celhay », maîtres des deux moulins de Chabiague « Situés aud. present lieu bien prés (*sic*) l'un de l'autre et dont leau de celui den haut descend au Reservoir de L'autre », et situés dans le « quartier de Chabiague » (c'est-à-dire **grosso modo** l'actuel quartier de **La Milady**) sis dans le quartier de Haut.

- En 1764 le « metayer de mouriscot » s'appelle « **Joannes** Marsan ».

- En 1759 un mariage est célébré à Biarritz « Entre **Joannes** Marquine Laboureur et catherine Damestoy conjoins metayers de la maison de paillet du p^{nt} lieu y hant, icelle Damestoy etant doucement autorisée par Sond. mary pour Leffet et validité des presents faisants et contractant pour Joannote marquine leur fille d'une part, et bernard Durcos aussy Laboureur demeurant en la metairie de galante du p^{nt} lieu »

- Entre 1743 et 1768 on apprend que « **Joannes** Detcheverry » [est] m^e de la maison de Pelegrin ». Enfin, d'après le D^r Joseph Laborde⁸⁵, en 1755 le fermier de la Mayade était à Biarritz « **Joannes** Detcheverry dit **Joannestona** », c'est-à-dire

⁸⁴ DARRIGRAND, P., & LASSUS, A., *op. cit.*, p. 141.

⁸⁵ **Le Vieux Biarritz**, Biarritz, 1905, p. 16.

Joanes-t-ona « Jean le Bon » avec une consonne **-t-** épenthétique, « m^e de la maison daguerrea » d'Arcangues.

- En 1766 on a « **Joannes** Doyhamboure Laboureur m^e de la maison de Joanpetit de bas et autre **Joannes** Doyhamboure marinier m^e de la maison de maribonne autrement de Roupille » et en dans une minute notariale datée du mois d'avril 1763, il est dit qu'un lopin de terre fut « Cédée et dellaisée a titre de propriété aud **Joannes** Dongieux par estebeco de harosteguy et Joannoté Dongieux, conjoints m^e et m^{sse} de La maison de **Patchecou**⁸⁶ du p^{nt} lieu pour les raisons contenues en une transaction entre eux passée Le second mars 1725 ».

- En 1755, en 1756 et en 1759, il est fait mention d'un certain « **Joannes** Dourrouty m^e charpentier et de la maison Destebenon de la paroisse D'anglet » dont le fils « estienne Dourrouty Son mineur [est] heritier de la maison et biens de pernaut Situés aud lieu de Biarritz » suite au décès de son oncle « gratian Dourrouty » qui était le « m^e de la maison de pernaut ».

- En 1787, « Jean hirigoyen lab^r maitre foncier de la maison du pey du lieu d'anglet » est parent de « Domeings hirigoyen, Sa Soeur, femme de Jean Bapsere maitresse aventisse de celle [maison] d'audios du lieu de Biarrits » (nom prononcé « **Odios** », parfois « **Oriots** », forme attestée à Biarritz en 1755⁸⁷ et comparable avec le nom de la maison de Bidart appelée « **Or(r)iotz** ») dont le fils, « **Joannés** Bapsere », en est le maitre jeune.

3b.b) Le nom de baptême « Betry », « Petry »

En basque **Pierre** se dit, entre autres, **Bet(h)iri**, **Betri** ou **Petri**, formes issues du génitif latin⁸⁸. En ce qui concerne les formes **Betri** et **Petri**, il est probable que les personnes ayant pour nom de baptême l'une de ces deux formes devaient être bascophones.

Ce dut probablement être, en 1759, le cas d'« arnaud et **Petry** carrere Laboueurs oncle et neveu demeurants metayers dans laborde appellée de chala du lieu de Biarritz » et en 1766 celui de « **Betry** Diharasarry aussy mar^c et loccataire de la maison

⁸⁶ Issu de l'espagnol **Pacheco** : forme populaire de **Francisco**, en basque **Patxiko**, **Patxiku**, probablement **Patxeku**.

⁸⁷ Minute notariale, III E 4758, 20 janvier 1755.

⁸⁸ En gascon, on a, d'après Michel Grosclaude, **Pétrégne** (un hypocoristique féminin) ainsi que **Pétriât**, **Pétriacq** et **Pétricq**, tous les quatre construits sur le radical **Petr-**. Nonobstant, en gascon la forme **Petri** n'apparaît jamais seule et encore moins la forme **Betri**. A propos du patronyme **Pétrissans**, « Pierre-Sans », Michel Grosclaude précise d'ailleurs que « bien que ce patronyme puisse être linguistiquement parfaitement gascon, il a été de fait adopté surtout en Pays Basque où il est de beaucoup plus fréquent ».

de caulin de present lieu quartier de haut ». D'après le D^r Joseph Laborde, en 1762 les fermiers de la Mayade ou Mayadiers s'appelaient à Biarritz « **Betry** Diharassarry et Catherine Detcheverry conjoints »⁸⁹.

D'après le D^r Laborde, « **Betry** Diharassarry » était parfois appelé dans les archives « Pierre Diharassarry »⁹⁰, ce qui confirme la tendance qu'avaient presque toujours les notaires à traduire en français toutes les formes qu'ils considéraient « vulgaires », c'est-à-dire populaires.

3.b.c) Les formes « Mariehaurra » et « Joannahaurra »

De toutes les formes basques citées, elles constituent les formes les plus parlantes. Ces formes, que l'on traduira par « Marie-enfant » et « Jeanne-enfant » (équivalentes des formes masculines **Ganixume** ou **Joanes gazte**, c'est-à-dire « Jean-enfant » ou « Jean-jeune ») désignent les cadettes d'une famille.

Des familles biarrottes non-bascophones pouvaient-elles utiliser de telles formes ?

On pourrait à l'extrême rigueur, si l'on écarte bien entendu un très hypothétique, pour l'époque, phénomène de mode bascophile, envisager pour toutes ces « **Mariehaurra** » ou « **Joannahaurra** » biarrottes une nourrice bascophone, d'où la forme basque de leur nom de baptême. Hypothèse au demeurant quelque peu forcée puisqu'une chose eût été que d'hypothétiques nourrices bascophones les eussent appelé ainsi et une tout autre que les notaires et les parents — présumés alors non-bascophones — de ces jeunes filles eussent accepté que ces noms de baptême basques apparaissent dans des actes administratifs tels que les minutes notariales.

- En 1753, on a, d'après les minutes notariales, un certain « S^r Laurens hirigoyen capitaine de navires et d^{lle} **mariehaurra** Dibarrart conjoints m^e et m^{sse} de la maison de courasson » de Biarritz et, en 1788, il est fait mention d'une certaine « dem^{lle} **marie haurra** (sic) pouy S^t Jean fille de la maison de Larrache du present lieu y habitant ».

Mais ce n'est pas tout.

- En 1756, en 1759 et en 1761, « marie de gramont d^{lle} veuve de pierre Larronde capitaine de navires et m^{sse} de la maison de marigne » du quartier de Bas est dite « marie haurra de Gramont d^{lle} veuve » et, en 1754, on a « **Joannes** million **Joannahaurra** femme de Jean mimiague et Domeings de million frere et sœurs ».

⁸⁹ D^r LABORDE, Joseph, **Le Vieux Biarritz**, Biarritz, 1905, p. 17.

⁹⁰ D^r LABORDE, Joseph, *op. cit.*, p. 17.

• En 1755, la maitresse de la « maison de merin » de Biarritz est « **joannahaurra** hayet », femme de « pierre Berduqueu » et « heritiere coutumiere » de la maison de « harguinchoury et [de celle de] harotzarenia » d'Arbonne.

3.b.d) Autres noms de baptême : « Domein(g)s » ou « Domintz »

Au XVIII^e siècle, cette forme est portée, si on en croit les minutes notariales consultées, par une quantité considérable de Labourdines, entre autres, celles habitant les paroisses d'Anglet, de Biarritz, de Bassussarry, d'Arbonne, d'Arcangues, de Saint-Pée-sur-Nivelle, d'Ahetze, de Bidart, etc.

A Biarritz, elles sont très nombreuses : « **Domeings** Larralde », « **Domeings** de mendiacq » (issu du basque **Mendiaga** « lieu de montagnes »), « **Domeings** Dur(r)ey », « **Domeings** Larreguy », etc.

La graphie ⟨ **-eings** ⟩ représentait peut-être une prononciation **-énch** ou **-éntch**, puisqu'au XVIII^e siècle la graphie ⟨ **gs** ⟩ équivalait à l'actuelle graphie française ⟨ **ch** ⟩ et / ou peut-être ⟨ **tch** ⟩ (équivalent à la graphie basque et moderne **x** ou **tx**), étant donné que la graphie ⟨ **g** ⟩ ou ⟨ **ig** ⟩ représentait parfois à l'époque la chuintante sourde actuellement « graphiée » en français ⟨ **ch** ⟩ (parfois elle représentait également l'affriquée « graphiée » ⟨ **tch** ⟩) et qu'il est certain la graphie ⟨ **igt** ⟩ équivalait au son actuellement « graphié » en français ⟨ **tch** ⟩ comme dans **Tchèque**⁹¹.

Dans le cas de Biarritz, nous en avons également la preuve : le nom de baptême « **Domeings** » est parfois écrit « **Domeinch** », par exemple dans « **Domeinch** de Larrendouette » où la graphie **-ch** équivaut normalement aux **ch** présents dans les mots français **cheval** et **bêche**⁹².

Toutefois, il n'est pas sûr qu'à l'époque la graphie ⟨ **Domeings** ⟩ représente une prononciation **Doménch** (ou **Doméntch**) au lieu d'une prononciation **Domintch** (en orthographe moderne basque **Domintx**, c'est-à-dire la forme basque du nom de baptême **Dominique**, la forme **Txomin** étant quant à elle une forme populaire guipuscoane introduite en Pays Basque aquitain il y a quelques décennies.

⁹¹ C'était le cas par exemple dans le nom angloy « **Potch** » écrit aussi « **Poigt** » (ou bien encore dans le patronyme gascon très répandu « Labaigt », prononcé **Labatch**) et où il est clair que la graphie ⟨ **igt** ⟩ représente une prononciation **-tch**.

⁹² Au XVII^e siècle, voire au XVIII^e siècle, cette graphie pouvait encore représenter en Pays Basque Nord une prononciation **-tch** (en orthographe basque moderne **-tx**) comme cela est encore le cas en espagnol où, par exemple, le mot basque **etxea** est orthographié **echea**, etc. Dans certaines minutes notariales biarrottes du XVIII^e siècle, le nom de baptême basque **Patxin** « grand Martin » (c'est-à-dire en orthographe française **Patchin**) est parfois écrit **Pachin** où il est certain que le digramme ⟨ **ch** ⟩ représente une affriquée.

Il existe des exemples qui nous laissent penser que la graphie ⟨ **-ein-** ⟩ devait plutôt représenter une prononciation [**in**] comme dans l'expression anglaise *in Paris*.

En effet, le 30 novembre 1754, il est fait mention à Anglet d'un certain « Pierre Mendiboure Brassier heritier de Saffranenea du lieu d'arbonne habitant depuis longtems d'Anglet et demeurant a hyrigoyen [maison d'Anglet] fils agé (*sic*) de feux de (*sic*) jean Mendiboure et de **Domintz** (*sic*) hirigoyen » (registres paroissiaux d'Anglet). Le 21 janvier 1756 il est fait mention des honneurs funèbres qui furent rendus à l'Angloy « feu Jean Durcos vivant marin fils legitime detienne durcos et de **Domintz** (*sic*) Dufourg » (registres paroissiaux d'Anglet). Le 27 novembre 1764, il est également fait mention dans le registres paroissiaux d'Anglet d'une certaine « **Domintz** (*sic*) d'armendaritz »

Tous ces exemples laissent fortement supposer que les graphies ⟨ **Domeins** ⟩ et ⟨ Domintz ⟩ représentaient en réalité une seule et même prononciation **Domintz** avec ⟨ **-s** ⟩ et / ou ⟨ **-tz** ⟩ = [**c**] (**Domintz** étant alors la forme « dépalatalisée » de **Domintx**).

Dans les registres paroissiaux d'Itxassou, il est fait mention en 1736 de la naissance du « fils de Joannés [Robidart] et de **Domins** de Soubelette ».

Au XVIII^e siècle, on trouve à plusieurs reprises dans les archives d'Itxassou la forme « **Domins** »⁹³. Il semble que dans cette paroisse labourdine, il s'agisse toujours d'une forme féminine. Quoi qu'il en soit, que la graphie ⟨ **Domeings** ⟩ représentât une prononciation **Domen(t)x** ou **Domin(t)x**, dans tous les cas il s'agit d'un nom de baptême utilisé au XVIII^e siècle dans tout le pays de Labourd. Et il ne s'agit vraisemblablement pas d'une forme gasconne qui serait plutôt : **Doumèngue**, **Domenge**, **Domenja**, **Doumengine**, etc. Ainsi, si la graphie ⟨ **Domeings** ⟩ représentait, c'est l'hypothèse la plus probable, une prononciation **Domintx**, alors cela signifie qu'à l'époque, lorsque les Labourdins, qu'ils fussent hommes ou femmes, avaient pour nom de baptême **Dominique**, la forme basque de ce dernier était identique dans les deux cas : **Domintx** « graphié » dans ce cas ⟨ **Domeings** ⟩ et sa variante dépalatalisée **Domintz** « graphiée » alors, quant à elle, ⟨ **Domeins** ⟩ et / ou ⟨ **Domins** ⟩. En français également le nom de baptême **Dominique** peut s'appliquer tout au tant aux hommes qu'aux femmes.

3b.e) Les formes « estebeny », « pascoto », « estebeco » et autres

D'après les minutes notariales, en 1757 on a une « **estebeny** de Larrendouette » de la maison « aignese » du quartier de Hurlague et, en 1766, il est question d'« anthoine

⁹³ Information communiquée par M. Robidart que nous remercions.

Duhalde legitime et représentant deffunte **estebenique** Boustinague veuve sa cousine » de la maison de « Guillaumes » du quartier de Hurlague.

Le nom de baptême « **Estebeny** » est une forme basque issue de la forme savante **Stephania, Stephana, Stefana**, nom se rattachant probablement à l'hébreu **cheliel** « couronne (de Dieu) » traduit en grec par l'équivalent **Στέφανος**⁹⁴.

Le suffixe **-ic**, écrit **-ique**, est gascon d'origine pré-romane.

D'après un document de 1766, la propriétaire de la maison de « joan(n)ote », également du quartier de Hurlague, s'appelle « Jeanne hirigoyen » héritière de « feu **pascoto** hirigoyen ». Le nom « **pascoto** » est une forme basque issu du nom de baptême gascon, fréquent au Moyen Âge, **Pascouau** ; lui-même étant issu de **Pasca**, nom de baptême signifiant « Pâques » et correspondant à l'occitan central **Pascal**. La finale **-to** est un suffixe diminutif basque très répandu. Un individu de langue gasconne ne se serait probablement pas appelé, ni vraisemblablement fait appeler ainsi.

Citons un certain « **estebeco** de harosteguy » qui vivait à Biarritz au début du XVIII^e siècle et qui devait être bascophone : **Estebeco**, « petit Estienne, Etienne », dont la forme savante est **Stephanus**, moderne **Stéphane**, avec suffixe diminutif basque **-ko** comme dans **Petriko** « Pierrot », nom, on l'a vu, d'un quartier moderne et populaire de Biarritz orthographié en français depuis le XIX^e siècle « **Pétricot** », avec **-t** final qui ne se prononce pas.

En l'an VII, il est aussi fait mention d'une certaine « Jeanne haitze V^e [veuve] du Cⁿ [citoyen] **Salvat** Diharce » propriétaire de la maison de « Migron » ou « Migueron » du quartier de Haut. **Salvat** ou **Xalbat**, c'est-à-dire « Sauveur » est une forme basque (**Salvat** peut également être une forme occitane, la forme gasconne étant **Saubat**).

En 1767, on note également une forme où la palatalisation que l'on observe est vraisemblablement due à l'influence de la phonétique basque, c'est-à-dire le fait de bascophones, ou indirecte, c'est-à-dire dans ce cas à l'existence d'un substrat euskaroïde ayant exercé une influence sur le parler gascon local : **Pettitte** < **Petite** (« marie Dirlande fille de feux Jean Dirlande et **pettite** de hiriberry conjoins et engagistes de La maison de Bertaline » du quartier de Bas). D'après les archives, le véritable nom de baptême de « **pettite** de Hiriberry » était en réalité « Jeanne ».

IV. Conclusion

Il n'est guère facile de savoir quelle pouvait être exactement au XVIII^e siècle la situation linguistique à Biarritz. Une observation s'impose cependant : la langue basque

⁹⁴ *Les noms de personnes sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle : II. Les noms latins ou transmis par le latin*, Ed. CNRS, Tom. II, Paris, 1972, p. 108.

devait encore être sue et employée par une partie appréciable de la population. Les divers exemples cités dans le présent ouvrage le laissent fortement supposer. Mais il n'en reste pas moins que nous en sommes réduits la plupart du temps à des conjectures. En ce qui concerne le témoignage de Joannes d'Etcheberry de Sare, il semble être, comme souvent tout témoignage, ambiguë et surtout contredit par des faits d'ordre linguistique qui sont difficilement réfutables.

C'est un fait que son témoignage est essentiellement, ou tout au moins en grande partie, destiné à sensibiliser la population basque « bascophone », expression au demeurant considérée par bien des auteurs comme étant pléonastique, au recul constant et croissant que commençait déjà à connaître à cette époque la langue basque. Et au-delà de l'aspect apologétique de son ouvrage, nous sommes en droit de nous demander si ce n'est pas la situation, certainement complexe, de diglossie que connaissait au XVIII^e siècle Biarritz — c'est-à-dire une situation où une partie importante d'une population donné, ici en l'occurrence la biarrote, utilisait, selon les circonstances, un langage assurément familier, le basque, et un autre plus prestigieux à l'époque, le français, ou plus répandu au sein de la communauté, le gascon — qui a fait dire à Joannes d'Etcheberry qu'on ne pratiquait désormais plus la langue basque à Biarritz et Anglet, et cela bien que selon lui ces deux paroisses fussent d'origine indubitablement basque. Une des explications est que notre auteur ne devait guère avoir tendance à s'embarrasser de détails, par de manque de temps ou d'information. Pour cet auteur, il devait y avoir d'un côté les paroisses du Labourd où l'usage du basque était le fait de la quasi totalité des habitants, en tout cas le fait d'une majorité écrasante, et les autres dans lesquelles on rencontrait depuis plusieurs décennies des situations de bilinguisme, voir de trilinguisme, comme se devait être le cas à Biarritz et à Anglet, et qui pour l'auteur n'avaient plus par conséquent à être considérées comme étant des paroisses basques d'un point de vue « ethno-linguistique ».

Il est vrai que ce dont aurait besoin tout chercheur en la matière, ce serait en fin de compte d'une preuve indiscutable : un acte administratif par exemple. Un acte de l'administration qui indiquerait de façon précise quelle famille biarrote parlait telle langue et quelle autre parlait telle autre, qui était bilingue « gascon-basque » ou bien trilingue « gascon-basque-français » et qui ne l'était pas, etc. Il semble qu'un tel document n'existe pas, contrairement à ce qui se passe en Navarre où il existe plusieurs documents historiques qui permettent parfois de savoir quelle langue était employée dans tel ou tel village à telle ou telle époque.

L'idée, extrêmement répandue, à l'origine vraisemblablement par historien Eugène Goyheneche, et reprise par plusieurs auteurs, dont certains parmi les plus autorisés,

selon laquelle la paroisse de Biarritz pouvait depuis ses origines se diviser en deux quartiers « ethno-linguistiquement » distincts, c'est-à-dire

« le quartier de l'Eglise Saint-Martin, mentionné dès 1150, qui devait être peuplé de Basques, probablement agriculteurs, et le quartier du Port-Vieux, autour de la maison-forte de Belay ou de Ferragus, dont l'origine remonte à 1344, quartier de pêcheurs en majorité gascons »⁹⁵,

peut surprendre à bien des égards, si on tient compte du fait, entre autres, que la plupart des laboureurs et des marins biarrots, comme le rappelle Pierre Laborde⁹⁶, étaient la plupart du temps apparentés. Cette assertion surprend d'autant plus lorsque notre auteur ajoute que « tels étaient encore les deux agglomérations qui constituaient Biarritz en 1764 ».

On ne sait pas quels sont les éléments qui lui permettaient d'arriver à de telles conclusions puisque notre auteur ne citait pas ses sources. Quoi qu'il en soit, au XVIII^e siècle tout au moins, il semble extrêmement difficile d'affirmer l'existence d'une telle division « ethno-linguistique ». Un examen approfondie de l'onomastique biarrote du XVIII^e siècle (notamment de la toponymie et de la patronymie) ne permet pas de corroborer une telle hypothèse. Les toponymes basques, notamment les noms de maisons, à l'instar de ceux des maîtres de maisons dont le patronyme est basque, sont à cette époque disséminés sur tout le territoire de la paroisse, et en bord de mer ils sont par ailleurs relativement nombreux.

D'un point de vue strictement toponymique et anthroponymique, au XVIII^e siècle il ne semble pas exister à Biarritz un « quartier d'agriculteurs basques » et un « quartier de pêcheurs gascons ». La réalité devait être plus complexe.

En ce qui concerne la situation linguistique de Biarritz à cette époque, il est possible cependant se faire une idée approximative de ce qu'elle pouvait être en prenant pour exemple le cas, bien connu, du village bas-navarrais de Labastide-Clairence dans les années cinquante que Jean Séguy, entre autres, a pu étudier. D'une part, les Biarrots présumés bascophones qui, pour la plupart d'entre eux, il faut le souligner, étaient, d'après les minutes notariales, des Biarrots de souche (c'est-à-dire dont les parents, voire les grands-parents étaient natifs de la paroisse) et non pas de présumés bascophones ayant immigré à Biarritz comme cela sera le cas au XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle, devaient, à l'instar de bon nombre de Labourdins et de Bas-Navarrais de l'époque, connaître l'occitan de Gascogne ; dialecte gascon qu'ils devaient employer

⁹⁵ GOYHENECHÉ, E., *Bayonne et la région Bayonnaise du XII^e au XV^e siècle*, Universidad del País Vasco, 1990, pp. 232-233.

⁹⁶ LABORDE, P., *Biarritz : Huit siècles d'histoire 200 ans de vie balnéaire*, Biarritz, 3^e édition 1990, p. 10, écrit : « A côté des "mariniers", la population comprenait des "laboureurs". Ils n'étaient pas étrangers les uns aux autres étant donné que souvent ils appartenaient aux mêmes familles ».

couramment avec leurs voisins de langue romane. En revanche, les Biarrots de langue gasconne qui, on le constate en consultant les minutes notariales, étaient souvent, pour la plupart d'entre eux, issus d'une immigration récente en provenance du Béarn, du Comminges, du pays de Bigorre, du Languedoc, etc. devaient être rarement capables de parler, sinon de comprendre l'idiome euskarien comme cela était, d'après Jean Séguy, encore le cas des Gascons de Labastide-Clairence au cours des années cinquante.

C'est ainsi que de 1726 à 1792, quatre-vingt jeunes filles de Biarritz épousèrent des « étrangers » à leur commune et au Pays Basque. Parmi ces individus, il y en avait six qui étaient originaires de plusieurs villes françaises ou occitanes. Parmi les autres, tous d'origine gasconne, il y avait : vingt Landais, quinze Bigourdans, dix-huit Béarnais, vingt-et-un Commingeois⁹⁷.

La connaissance « traditionnelle » du gascon par les Biarrots présumés bascophones, combinée avec les intermariages qui, conclus entre un gasconophone et une Biarrote — et à Biarritz cela était extrêmement courant puisque, on l'a vu, les minutes notariales consultées, indiquent l'origine des habitants qui ne sont pas natifs de la paroisse ; beaucoup d'entre eux, on le constate, se mariant avec des Biarrottes de souche portant souvent un patronyme basque et dont on peut raisonnablement penser qu'elles étaient dans bien des cas bascophones — devait avoir pour résultat non pas d'augmenter, comme à Labastide-Clairence au cours des années cinquante et soixante, mais tout au moins de maintenir stable la population de bascophones, puisque les mères bascophones auraient, semble-t-il, toujours tendance, bien qu'il faille rester prudent étant donné qu'il s'agit peut-être d'une idée reçue, à parler basque aux enfants. C'est pourquoi les patronymes biarrots d'origine basque ne nous apprennent en définitive que peu de chose et qu'il est fort probable qu'un « **Petry** carrere » ou un « **Joannes** million » fussent bascophones. Cependant, l'usage du basque devait être à Biarritz, au fur et à mesure que passait le temps, le fait d'une minorité « de plus en plus minoritaire ».

Un autre fait se dégage de cette étude : d'un point de vue des relations humaines il est impossible, comme l'on fait certains auteurs, de séparer à l'époque les habitants de la paroisse de Biarritz, ainsi que ceux de la ville de Bayonne, des autres paroisses labourdines limitrophes telles Arbonne, Anglet, Bassussarry, Arcangues et Bidart, voire Ahetze. En consultant les minutes notariales, il apparaît clairement que les populations issues de ces communautés étaient à l'époque mêlées entre-elles. Par conséquent, il ne pouvait exister à l'époque une « frontière linguistique » séparant tel un « mur » la

⁹⁷ DARRIGRAND, P., « Biarrots morts en mer et outre mer au XVIII^e siècle », *Biarritz au XVIII^e siècle*, Publication de la *Société des Sciences Lettres et Arts de Bayonne*, 1994, pp. 1-57.

vieille cité de Bayonne, les paroisses d'Anglet et de Biarritz des autres paroisses limitrophes.

Enfin, les raisons de cette débasquisation sont probablement nombreuses. Ce dont est sûr, car on l'a constaté à loisir, c'est que débasquisation il y a bien eu à Biarritz et que cette dernière n'était pas encore totalement achevée à la fin du XVIII^e siècle contrairement à ce que l'on eût pu penser. On sait que les zones de contacts où coexistaient le basque et une langue romane donnèrent naissance à différents types de bilinguisme. Malheureusement, nos connaissances sur ces situations sont limitées. La seule chose dont on soit sûr est que la langue basque n'a jamais été considérée par le passé comme une langue « administrative », même dans les régions où c'était la langue majoritaire.